



Gouvernement
du Canada

Expansion
Économique
Régionale

Ministre
Edward C. Lumley

Government
of Canada

Regional
Economic
Expansion

Expansion
économique régionale
**rapport
annuel
1981-1982**

Canada

Industry, Trade
and Commerce Industrie
et Commerce

JUN 7 1983

Library bibliothèque

Seu Excellencia,
le titre honorabile Robert Schreyer, C.O., C.M.P.,
Gouverneur general du Canada

Expansion économique régionale **rapport annuel 1981-1982**

Je suis l'honneur de présenter à Votre
Excellence le rapport du directeur de l'Expansion
Economique régionale sur les activités de
l'Agence pendant la période
rapport l'analyse de ces travaux effectués
par nos divers services.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence,
l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce et de
l'Expansion Economique
régionale.



© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983

N° de cat. RE 1-1982

ISBN 0-662-52367-9

Son Excellence,
le très honorable Edward Schreyer, C.C., C.M.M.
Gouverneur général du Canada

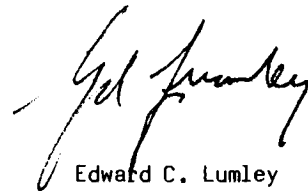
Votre Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du ministère de l'Expansion économique régionale sur les activités de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982.

Votre Excellence trouvera dans ce rapport l'analyse succincte des travaux exécutés par nos divers services.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce et de
l'Expansion économique
régionale,



Edward C. Lumley

LE RÔLE ET LES LOIS

Le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a été créé en 1969 par la Loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement (S.C. 1968-1969, c. 28) en vue d'aider et d'inciter chaque région du Canada à exploiter son potentiel économique et social. Ce mandat est maintenu dans la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale (S.R.C. 1970, c. R-4). Le ministère s'est employé à élargir les assises économiques locales et régionales, à multiplier les possibilités de production et d'emploi et à venir en aide à certaines régions aux prises avec des problèmes de croissance économique et de relèvement social.

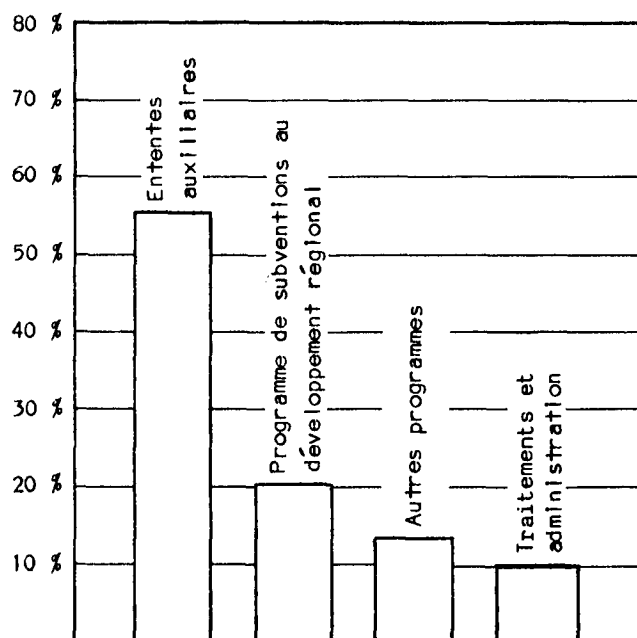
Le ministère de l'Expansion économique régionale voit à l'administration des lois suivantes :

- La Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) (S.R.C. 1970, c.A-4);
- La Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique (LMVEPA) (S.R.C. 1970, c.A-17), maintenant inappliquée;
- La Loi sur la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO) (S.R.C. 1970, c.C-13) dans sa forme modifiée;
- La Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes (UTMM) (S.R.C. 1970, c.M-4), maintenant inappliquée;
- La Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (ARAP) (S.R.C. 1970, c.P-17);
- La Loi sur les subventions au développement régional (LSDR) (S.R.C. 1970, c.R-3).

LES FAITS SAILLANTS

- Les dépenses totales du ministère, en 1981-1982, se sont chiffrées à un peu plus de 615 millions de dollars.
- En 1981-1982, les déboursés du MEER au chapitre des ententes auxiliaires se sont élevés à près de 342 millions de dollars, soit 55,5 % de ses dépenses totales.
- En 1981-1982, le MEER a consacré 127 millions de dollars au programme de subventions au développement régional, soit 20,6 % de ses dépenses totales.
- Les dépenses effectuées dans le cadre d'autres programmes pendant l'année ont représenté plus de 83 millions de dollars, soit 13,6 % des dépenses totales. Les autres programmes comprennent des activités effectuées aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies (ARAP), du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA).
- Pendant l'année, les traitements et les frais d'administration se sont élevés à 63,4 millions de dollars, soit 10,3 % des dépenses totales.

Dépenses du MEER, 1981-1982



Un résumé des dépenses totales du ministère pour 1981-1982 figure à l'appendice A.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
La région de l'Atlantique	7
Terre-Neuve	8
Nouvelle-Écosse	13
Île-du-Prince-Édouard	17
Nouveau-Brunswick	19
La région du Québec	25
La région de l'Ontario	33
La région de l'Ouest	37
Manitoba	38
Saskatchewan	41
Alberta	45
Colombie-Britannique	46
Territoires du Nord-Ouest	48
Yukon	49
Appendices	
A. Tableaux récapitulatifs des dépenses	53
B. Ententes auxiliaires en vigueur, exercice financier 1981-1982	58
C. Résumé du programme de subventions au développement régional	62

INTRODUCTION

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au moment de sa création en 1969, le MEER devenait l'organisme central du gouvernement fédéral chargé de toutes les activités visant à favoriser le développement régional. On était alors d'avis qu'un ministère central pourrait non seulement permettre de consolider et de coordonner les activités d'autres ministères fédéraux oeuvrant dans ce domaine, mais qu'il ferait également porter ses propres efforts sur l'atténuation des disparités régionales. On a alors donné au MEER le mandat de regrouper les programmes fructueux déjà en place (tels ceux exécutés aux termes de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole, de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et de la Loi sur le Fonds de développement économique rural) et d'élaborer de nouvelles approches visant à promouvoir l'expansion économique et à stimuler la création d'emplois dans les régions moins bien nanties du Canada.

Les premières de ces nouvelles approches ont été le programme des zones spéciales et la Loi sur les subventions au développement régional. Le programme des zones spéciales visait à promouvoir l'expansion économique dans des zones spécialement désignées et à les rendre plus attrayantes aux yeux des entreprises comme sites d'activités créatrices d'emplois. Les projets avaient pour objectif d'améliorer les infrastructures communautaires et de mettre en place des mesures d'adaptation sociale. Le but de la Loi sur les subventions au développement régional était de créer des possibilités d'emploi dans les régions à faible croissance en accordant des stimulants financiers aux entreprises désireuses de s'implanter, d'agrandir ou de moderniser leurs installations dans ces régions désignées.

En 1972, une révision de la politique du MEER révélait que même si les programmes en place traitaient de façon efficace une grande variété de problèmes de développement économique dans les régions à faible croissance, leur champ d'application était souvent limité, car ils

s'attaquaient à des problèmes isolés plutôt que de chercher à découvrir et à mettre en valeur les possibilités de développement existantes. Elle reconnaissait également que chaque région nécessitait des mesures spécialement adaptées à ses besoins en vue de réaliser ses propres possibilités de développement.

Les recommandations de cette révision de la politique se sont soldées par la décentralisation du ministère en 1973-1974 et par la signature, en 1974, des ententes-cadres de développement (ECD) décennales qui permettaient au gouvernement fédéral, par l'entremise du MEER, de travailler avec les gouvernements provinciaux à la formulation d'une stratégie fondamentale de développement régional.

Les ECD prévoyaient en outre l'élaboration d'ententes auxiliaires (fédérales-provinciales) à frais partagés, axées sur des projets précis, qui sont vite devenues le principal mécanisme de mise en oeuvre de la politique et des activités du ministère. À la fin de l'exercice financier 1975-1976, soit un an après la conclusion des ECD, le ministère avait consacré 37 % de ses dépenses aux accords auxiliaires, un pourcentage plus élevé que celui affecté à tout autre programme. Depuis 1977-1978, plus de la moitié du budget annuel du MEER a été consacrée aux activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires.

Le rôle du MEER en tant qu'organisme central fédéral ayant la responsabilité du problème des disparités économiques a comporté la collaboration étroite et fréquente du ministère avec divers ministères et organismes fédéraux. On peut comprendre l'étendue de cette collaboration en précisant que 76 des 126 ententes auxiliaires signées avec les provinces et les territoires entre 1974 et la fin de l'année à l'étude ont été administrées conjointement avec d'autres ministères et organismes qui ont en outre assumé une partie des frais de 32 autres. Les responsables de la formulation de presque toutes les ententes auxiliaires ont fait appel aux compétences d'autres ministères fédéraux.

Ces dernières années, l'ensemble du gouvernement fédéral, et plus particulièrement le MEER, a réalisé que les problèmes économiques régionaux sont la responsabilité de tous les ministères à vocation économique et non le mandat d'un seul ministère. En 1980-1981, et au cours de l'année à l'étude, le MEER a participé à certaines activités interministérielles ayant des incidences sur le développement régional, tels le programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre, le programme d'aide au développement économique local, et les travaux du Bureau des retombées industrielles et régionales et de l'Office canadien pour un nouveau industriel. En outre, il s'est efforcé de sensibiliser d'autres ministères aux priorités du gouvernement fédéral en matière d'expansion économique régionale.

La deuxième révision de la politique du MEER, effectuée en 1980-1981, a montré que l'on se devait de mettre l'accent sur des systèmes d'exécution directe des programmes fédéraux, par le MEER seul ou de concert avec d'autres ministères, d'insister sur l'aide directe à l'industrie axée sur les possibilités d'emploi permanent et d'orienter davantage les activités de développement régional vers les régions défavorisées du pays.

En articulant ces points, la révision de la politique laissait présager cette déclaration du Premier ministre faite le 12 janvier dernier selon laquelle " le travail de base accompli par le ministère de l'Expansion économique régionale serait considérablement renforcé par la concentration de l'ensemble de l'appareil gouvernemental sur le développement économique régional ", et qu'un nouveau ministère, celui de l'Expansion industrielle régionale, serait créé par le regroupement de la plupart des programmes du MEER et des responsabilités nationales actuelles du ministère de l'Industrie et du Commerce, notamment, les secteurs de l'industrie, du tourisme et de la petite entreprise.

Il annonçait aussi la création d'un nouvel organisme central, le département d'État au Développement économique et régional, qui veillerait à ce que le Cabinet, lorsqu'il prend des décisions économiques, tînt compte en priorité des préoccupations des régions et celle d'un nouveau Comité du cabinet chargé du développement économique et régional qui serait responsable de

l'enveloppe des dépenses en matière de développement économique (6,8 milliards de dollars) et de l'enveloppe de l'énergie (2,6 milliards de dollars), et qui serait chargé de revoir tous les programmes nationaux de développement économique, anciens et nouveaux, en vue de déterminer s'ils peuvent être davantage orientés en fonction des objectifs économiques régionaux.

Cette restructuration organisationnelle reflète le fait que le gouvernement perçoit un changement dans la distinction traditionnelle entre les provinces riches et les provinces moins bien nanties, en raison surtout de l'expansion que connaît et que devrait connaître l'exploitation des ressources dans l'Ouest et au large des côtes de l'Atlantique et que, pour la première fois dans l'histoire du Canada, d'importantes possibilités de développement s'offrent à chacune des régions du pays et non pas seulement à celles qui ont toujours été prospères.

À la fin de 1981-1982, l'intégration des ressources humaines et physiques des ministères de l'Expansion économique régionale et de l'Industrie et du Commerce allait bon train, marquant le début d'une nouvelle ère pour la politique fédérale de développement régional.

LES ACTIVITÉS DU MEER EN 1981-1982

Aux termes de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale et de la Loi sur les subventions au développement régional, les principaux programmes de développement du MEER ont continué, au cours de l'année, d'être centrés sur les ententes-cadres de développement fédérales-provinciales et sur les subventions au commerce et à l'industrie.

Les ententes-cadres de développement (ECD)

Les ECD fédérales-provinciales tiennent compte du fait que chaque région du Canada a ses propres possibilités et problèmes de développement et que les besoins et priorités d'une région, dans une même province, ne sont pas nécessairement identiques à ceux d'une autre. Chacune des ententes décennales avec les provinces et des ententes quinquennales avec les territoires souligne les vastes objectifs qui s'appliquent à une province ou à un territoire en particulier et relève les possibilités de développement qui y existent.

Les ECD ne précisent pas le travail à effectuer, ni les moyens à prendre pour le faire. Elles indiquent plutôt les domaines qui présentent des possibilités ou qui sont source de préoccupations. De fait, elles constituent un document qui permet aux gouvernements signataires de déterminer des projets précis de développement économique et de favoriser leur réalisation.

Chaque ECD prévoit des ententes auxiliaires précises où l'on trouve en retour les détails du programme tels que les objectifs, le coût et les modalités de mise en oeuvre. D'autres ministères fédéraux participent souvent à la conclusion des ententes, à la gestion des projets et aux coûts des travaux, le tout de concert avec le MEER et les gouvernements provinciaux ou territoriaux en cause. Dans la plupart des cas, les autres ministères fédéraux intéressés contribuent à l'élaboration des ententes et à la définition des initiatives.

L'Île-du-Prince-Édouard, la seule province à ne pas avoir d'entente-cadre de développement, a signé avec le gouvernement fédéral, en 1969, un Plan d'ensemble de développement qui est semblable et qui s'échelonne sur une période de quinze ans.

Entre 1974, année de l'instauration des ECD, et le 31 mars 1982, 126 ententes auxiliaires avaient été conclues entre le MEER et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Presque toutes les ententes ont nécessité la participation d'autres ministères, et 96 d'entre elles ont comporté une participation directe à la conclusion de l'entente, à son administration ou au partage des coûts. Au cours de l'année à l'étude, on a conclu 9 ententes auxiliaires et on en a modifié 72. Des 77 ententes en vigueur en 1981-1982, 16 sont venues à expiration à la fin de l'exercice financier.

Au cours de 1981-1982, les déboursés du MEER au chapitre de toutes les ententes auxiliaires se sont élevés à 341,8 millions de dollars, soit environ 56 % des dépenses totales du MEER pour cette période. Une liste des ententes auxiliaires en vigueur figure à l'appendice B du présent rapport.

À la suite de l'annonce faite par le Premier ministre, en janvier dernier, sur la réorganisation des ministères à vocation économique, un groupe de travail interministériel a été mis sur

pied pour examiner les ententes auxiliaires actuellement en vigueur et préparer des recommandations sur les modalités de partage entre les ministères des responsabilités qui y sont reliées. Le groupe de travail a terminé ses travaux en mars dernier, et a remis ses recommandations au Cabinet pour qu'il les étudie.

Les stimulants industriels

Le programme de subventions au développement régional du MEER a pour objectif de stimuler la création d'emplois et de favoriser les investissements de capitaux dans les régions à faible croissance du Canada. Il offre aussi des stimulants financiers, sous forme de subventions et de garanties de prêts, aux entreprises et industries désireuses de s'implanter, de prendre de l'expansion ou de moderniser leurs installations dans les régions désignées du Canada.

On a reconnu que le programme de subventions constituait un instrument efficace d'exécution directe de la politique fédérale en matière de développement régional, et qu'il avait à son actif des investissements de capitaux considérables et la création de nombreux emplois dans les régions défavorisées du Canada.

En 1981-1982, les déboursés du MEER au chapitre du programme de subventions au développement régional se sont élevés à 127 millions de dollars, soit environ 21 % des dépenses du MEER durant cette période. L'application du programme a donné lieu à un nombre net de 769 offres de subventions acceptées. Les entreprises ainsi subventionnées devraient amener la création de plus de 17 600 emplois directs et susciter des mises de fonds de un milliard de dollars de la part du secteur privé; les engagements du MEER s'élèvent à 207,4 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

Les autres programmes

L'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) et les ententes spéciales ARDA, portant toutes deux sur l'aide à la région de l'Ouest, constituent deux autres programmes traditionnels du MEER.

L'ARAP, dont le bureau central se trouve à Regina, en Saskatchewan, a été créée en 1935 et est incorporée au MEER depuis la création du ministère, en 1969. Cet organisme publie son propre rapport d'activité qu'on peut obtenir sur demande. En 1981-1982, les déboursés du MEER au chapitre de l'ARAP se sont élevés à 46,1 millions de dollars.

Les programmes de développement rural des ententes spéciales ARDA, qui découlent d'accords conclus en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), visent à offrir des possibilités d'emploi, à hausser les revenus et à améliorer les conditions de vie des habitants ruraux, tout particulièrement celles des autochtones. En 1981-1982, des ententes spéciales ARDA étaient en vigueur au Manitoba, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, dans les territoires du Nord-Ouest et au Yukon. En 1981-1982, les déboursés du MEER au chapitre des ententes spéciales ARDA se sont élevés à 14,8 millions de dollars.

Bien que toutes les ententes spéciales ARDA soient venues à expiration le 31 mars 1982, les préparations allaient bon train à ce moment-là en vue de leur renouvellement.

Les autres activités

En plus des activités de programmes qui se sont déroulées en 1981-1982 et qui sont exposées dans les autres sections du présent rapport, les activités suivantes ont représenté une partie importante du mandat du MEER. Il convient de souligner que les activités exercées séparément au cours de l'année par le MEER et par le ministère de l'Industrie et du Commerce seront intégrées dans le cadre du nouveau ministère de l'Expansion industrielle régionale.

- Grâce aux efforts du Bureau du développement commercial et économique, trois offres de subventions totalisant 20 millions de dollars ont été acceptées en juillet dernier par la société Mitel pour mettre en place des installations manufacturières de technologie de pointe à Renfrew, en Ontario, et à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick. Ces projets devraient amener la création de 1 700 emplois.
- En août dernier, le Bureau des retombées industrielles et régionales a été créé au sein

du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il a pour rôle de veiller à ce que les mégaprojets d'investissements fassent le plus grand usage possible des compétences canadiennes en matière de planification, de conception des projets, d'approvisionnement en matériel et en équipement et de traitement ultérieur des ressources canadiennes. Le bureau assurera un soutien analytique et administratif au Comité des retombées industrielles et régionales des mégaprojets, lequel regroupe des représentants d'un noyau de ministères dont le MEER et le MIC.

- La stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard a été annoncée en octobre dernier. Représentant un engagement fédéral de 39 millions de dollars et nécessitant la participation du MEER et de cinq autres ministères dont le MIC, la stratégie déterminera le cadre de la contribution fédérale soutenue à l'égard du développement économique dans la province, lorsque le Plan d'ensemble de développement prendra fin en 1984.
- En octobre également, le Premier ministre a annoncé la création de l'Office canadien pour un renouveau industriel, qui compte parmi ses membres le sous-ministre du MEER et le sous-ministre du MIC. L'Office a pour mandat d'aider à restructurer, consolider et moderniser les industries du textile, de la chaussure et du vêtement, à renouveler l'assise économique des collectivités qui dépendent grandement de ces industries et qui sont les plus susceptibles d'être touchées par la libéralisation progressive du commerce mondial de ces biens et, enfin, d'aider les travailleurs touchés par ces changements.
- Au cours de l'automne 1981, le ministre du MEER et son homologue suédois ont invité les ministres responsables du développement régional des 26 pays membres de l'OCDE à participer à une réunion officielle à Stockholm, en Suède, au mois d'avril 1982 en vue de discuter de problèmes et d'approches en matière de politique régionale.
- Au cours de l'année, le MEER a aidé à consolider la répartition régionale des achats publics en participant davantage à l'élaboration de propositions au chapitre de la politique d'achats et en étant davantage représenté aux conseils et comités responsables

des achats gouvernementaux. Plus précisément, des nominations ont été faites aux bureaux des projets associés au programme des frégates canadiennes de patrouille, au programme de modernisation du système radar et au programme de défense antiaérienne à basse altitude.

- En 1981-1982, le MEER a maintenu ses fonctions de consultation dans le cadre du programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre du ministère de l'Industrie et du Commerce et du programme d'aide au développement économique local de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration.

LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1982, les dépenses du MEER dans la région de l'Atlantique, qui comprend Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, se sont élevées à 188,4 millions de dollars. Sur ce montant, 135,3 millions ont été versés au titre des ententes auxiliaires, 18,6 millions ont été dépensés dans le cadre des subventions à l'industrie et 22,6 millions dans celui du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard et des autres programmes.

Six nouvelles ententes auxiliaires sont entrées en vigueur au cours de l'année : deux avec Terre-Neuve (la modernisation des usines de pâtes et papiers et le développement communautaire de la région côtière du Labrador), une avec le Nouveau-Brunswick (la Consolidated-Bathurst, Inc.) et trois avec la Nouvelle-Écosse (la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, le développement de l'industrie océanique et la modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation). De plus, une modification a été apportée à l'entente auxiliaire sur la cale sèche Panamax à Halifax. Enfin, on a ratifié, au cours de l'année, une modification au Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard qui prévoit des contributions à la troisième et dernière phase du plan. Un important nouveau programme, la stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard, a également été adopté. Le programme porte sur l'application directe des programmes fédéraux par le MEER et d'autres ministères.

Ces ententes et ces modifications devraient entraîner pour le MEER des dépenses de l'ordre de 289 millions de dollars.

Un Bureau de développement de l'industrie océanique a été mis sur pied à Halifax, en Nouvelle-Écosse, afin qu'on puisse tirer le maximum d'avantages des activités associées à ce secteur.

Dans le cadre du programme de subventions au développement régional, le montant des offres acceptées par des entreprises industrielles s'élève à 53 millions de dollars.

En raison d'une économie fondée sur les ressources ou sur les industries liées aux ressources, la région de l'Atlantique demeure une zone d'engagement majeur de la part du gouvernement fédéral à l'égard de l'économie, du fait de son quelconque éloignement des principaux centres de marché et de la relative faiblesse de son secteur de la fabrication secondaire.

En revanche, dans certaines régions urbaines de l'Atlantique, les indicateurs généraux du rendement économique, tels que l'emploi et le revenu personnel par habitant, se comparent désormais avantageusement à la moyenne canadienne.

On mise prudemment sur les possibilités de croissance de certains secteurs de ressources naturelles, et tout particulièrement sur celles des industries axées sur l'exploitation des mines et des forêts. En outre, on constate l'émergence d'un nouveau secteur offrant un potentiel de croissance considérable, celui de l'industrie océanique, dans la région de l'Atlantique. Par ce secteur, on entend les établissements qui fabriquent du matériel ou qui fournissent des services pour toutes les activités commerciales et scientifiques reliées à l'océan. L'exploration pétrolière et gazière au large des côtes de l'Atlantique présente d'énormes possibilités, même si l'on n'a pas encore déterminé avec précision les avantages qui en découleront pour les provinces de l'Atlantique.

Le MEER contribue à cette tendance positive de l'économie de l'Atlantique en créant des perspectives d'emploi à plein temps et permanent. Les présentes ententes auxiliaires et le programme de stimulants industriels du MEER contribuent à stimuler les industries des ressources et le secteur secondaire et à favoriser la diversification de l'industrie de la transformation et de la fabrication en dirigeant son aide de façon sélective vers les endroits de la région qui présentent le plus de possibilités. Ces ententes servent également à fournir ou à améliorer le réseau de transport et l'infrastructure dont la région a besoin. Ces efforts sont illustrés par la mise en oeuvre de programmes portant sur le

développement industriel du secteur secondaire relié aux ressources naturelles de la région, tels les programmes de modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, les subventions aux industries océaniques, l'amélioration de la gestion forestière et l'accroissement de la production forestière, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure urbaine, y compris les parcs industriels et l'aménagement du coeur urbain.

T E R R E - N E U V E

Au 31 mars 1982, 21 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Au cours de l'exercice financier à l'étude, deux nouvelles ententes auxiliaires portant sur la modernisation des usines de pâtes et papiers et sur le développement communautaire de la région côtière du Labrador ont également été signées. On trouvera dans les pages suivantes une description sommaire des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les forêts

Durée : 1^{er} juin 1973 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 178 500 \$
Gouvernement provincial	<u>8 343 655</u>
Coût estimatif total	66 522 155 \$

Dépenses du MEER à ce jour	55 580 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	3 652 000 \$

Cette entente vise à améliorer l'efficacité de l'industrie forestière de la province et à accroître les possibilités d'emploi et de revenu dans ce secteur. Un système intégré de gestion des ressources a été conçu pour stimuler la productivité et la diversification de l'industrie forestière.

Au cours des premières années, dans le cadre de l'entente, l'agrandissement et la mise en place des installations du ministère provincial des Terres et Forêts étaient financés conjointement,

de même que les salaires des employés. Les ententes ultérieures n'incluent pas les traitements.

Les travaux entrepris dans le cadre de cette entente portent sur l'expérimentation de nouvelles techniques d'exploitation le long des pentes abruptes, la construction de routes d'accès aux forêts, l'établissement d'une pépinière, l'amélioration de la flotte d'avions-citernes de la province et l'achat de nouveaux appareils.

Une modification importante de 11,5 millions de dollars a été entérinée en 1979 afin de tirer parti des possibilités de développement et de diversification des industries forestières de Terre-Neuve par le biais d'activités forestières à fort coefficient de main-d'oeuvre destinées à améliorer la gestion des ressources. Les travaux entrepris aux termes de cette modification (programme de stimulants économiques dans le secteur des forêts) sont terminés et portaient sur le réaménagement des emplacements, l'éclaircissage précommercial, le déblaiement des bas-côtés, la cueillette des cônes, l'exploitation par câbles et la récupération du bois. Les sociétés Abitibi-Price Inc. et Bowater Newfoundland Limited ont entrepris des projets industriels comme l'amélioration des peuplements et l'éclaircissage précommercial. Pendant la saison de pointe, les travaux entrepris en vertu du programme de stimulants économiques dans le secteur des forêts fournissaient du travail à environ 420 personnes.

Cette entente a pris fin le 30 septembre 1979, sauf la partie touchant la création d'emplois qui viendra à expiration le 31 mars 1983.

L'aménagement de la région du parc de Gros Morne

Durée : 1^{er} juin 1973 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	20 641 680 \$
Gouvernement provincial	<u>2 293 520</u>
Coût estimatif total	22 935 200 \$

Dépenses du MEER à ce jour	20 116 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	597 000 \$

Cette entente visait à compléter l'action du ministère fédéral des Affaires indiennes et du

Nord canadien par l'aménagement d'un parc national de la faune à Bonne Bay sur la grande péninsule du Nord.

Le programme prévoyait des travaux complémentaires reliés au tourisme dans les agglomérations environnantes en vue de susciter des possibilités d'emploi et de revenu pour les habitants de la région. Ces travaux comprenaient l'infrastructure communautaire, la construction de routes, le développement de la pêche côtière sportive et la planification des services touristiques de la région.

En vertu de cette entente, des réseaux d'adduction d'eau et d'égout ont été installés dans cinq localités sises dans les zones enclavées par le parc, et des subdivisions résidentielles dans trois d'entre elles ont été viabilisées. Les routes des localités enclavées ont été améliorées et bitumées, de façon à relier ces dernières les unes aux autres, de même qu'au réseau routier du parc.

La planification

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	4 000 000 \$
Gouvernement provincial	2 385 000
Coût estimatif total	<u>6 385 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	2 505 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	393 000 \$

Cette entente avait pour objectif de prévoir des études permettant d'établir et d'analyser les possibilités de développement économique et socio-économique de Terre-Neuve et de prévoir également la planification nécessaire à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies, de programmes et d'ententes auxiliaires en vue d'exploiter ces possibilités.

Les études entreprises au cours de 1981-1982 touchaient les domaines suivants : une analyse de la navigation sur le lac Melville en hiver, une étude socio-économique de l'aéroport de Deer Lake, une étude de la fabrication de modules pour l'exploitation du pétrole et du gaz au large des

côtes, une étude de faisabilité sur la construction d'un canal d'amenée au réservoir, une étude de faisabilité, ainsi qu'une étude des tourbières (quatrième étape). En outre, la capacité de planification de la province s'est accrue grâce à l'embauche de professionnels durant les premières années de l'entente.

Le Labrador

Durée : 3 décembre 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	18 258 300 \$
Santé et Bien-être social	1 404 000
Gouvernement provincial	2 434 700
Coût estimatif total	<u>22 097 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	16 588 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 402 000 \$

Les éléments de cette entente provisoire comprennent l'aménagement d'une infrastructure municipale et le développement économique de la région du lac Melville, la construction d'un pont à North West River, la construction d'un parc industriel pour desservir Wabush-Labrador City et l'amélioration de la qualité de l'eau, des installations sanitaires et de l'accès aux services médicaux pour les habitants de la côte.

On a construit un parc industriel de 32 hectares à Wabush pour desservir l'ouest du Labrador et le nord-est du Québec; un pont a été construit à North West River pour relier les deux rives de la localité et la partie nord à Goose Bay et Churchill Falls; les rues et l'apparence des quartiers ont été améliorées à Happy Valley-Goose Bay, et on a entrepris la construction d'un bâtiment qui abritera l'école professionnelle. Une société de développement a été fondée pour encadrer le développement économique. On a aménagé des réseaux d'adduction d'eau et d'égout et construit des usines d'épuration dans certaines localités côtières. Des cliniques médicales ont été construites pour répondre aux besoins d'hygiène fondamentaux des habitants de trois localités côtières isolées. Des études des hardes de caribous, des études biophysiques, des plans communautaires et la planification des transports et des ports ont été entrepris.

L'exploitation minérale

Durée : 17 décembre 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	5 606 100 \$
Énergie, Mines et Ressources	5 606 100
Gouvernement provincial	1 245 800
Coût estimatif total	12 458 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 4 934 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 1 368 000 \$

Cette entente avait pour objectif de dresser un inventaire complet des données géoscientifiques sur les régions qui pouvaient renfermer des gîtes miniers ayant une valeur commerciale et de fournir un inventaire exhaustif des gisements connus, en les rattachant aux conditions technologiques et à celles du marché. Elle prévoyait également l'élaboration et l'évaluation de politiques en matière de gestion des ressources en vue d'inciter le secteur privé à entreprendre des travaux d'exploration et d'exploitation.

Au cours de l'année à l'étude, treize travaux de levés géologiques ont été menés sur l'île et six au Labrador. De plus, un entrepôt de carottes de forage a été construit à Pasadena au coût de 850 000 \$, et on a terminé les travaux de conception d'une installation semblable à Goose Bay au coût de 250 000 \$.

La promotion du tourisme

Durée : 1^{er} janvier 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	11 938 140 \$
Gouvernement provincial	1 326 460
Coût estimatif total	13 264 600 \$

Dépenses du MEER à ce jour 7 105 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 2 196 000 \$

Cette entente globale sur la promotion du tourisme vise à augmenter l'efficacité de la commercialisation touristique et des programmes d'information à l'intention des voyageurs, à développer les attractions touristiques et à favoriser l'expansion des centres d'hébergement pour les touristes.

Les travaux englobent la restauration des maisons historiques de Grenfell et de Bradley, la construction de cottages touristiques dans l'ouest et l'est de Terre-Neuve, la restauration des maisons, des églises et des magasins du village historique de Trinity, l'amélioration et l'agrandissement des installations de camping pour touristes, ainsi qu'un programme de stimulants financiers pour l'exploitation des hôtels et des motels.

Le développement rural

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	13 122 000 \$
Gouvernement provincial	1 458 000
Coût estimatif total	14 580 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 9 795 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 2 875 000 \$

Cette entente poursuit les activités déjà entreprises visant à revitaliser et à renforcer le secteur rural de la province. Au nombre des initiatives, mentionnons l'aide aux associations de développement régional constituées en sociétés afin de leur permettre de mener à bien des travaux administratifs et communautaires, l'aide aux associations d'artisanat et aux artisans, ainsi qu'aux petites entreprises rurales.

L'aide aux associations de développement régional comprend le financement à des fins purement administratives, la formation, la planification et la mise en oeuvre de projets de développement communautaire locaux qui peuvent varier de la première transformation du poisson à une filature de laine.

Un appui financier est offert aux petites entreprises rurales qui ne sont pas admissibles dans le cadre du programme de subventions au développement régional telles que la construction de bateaux, l'ébénisterie, la transformation du poisson et de petites fabriques. L'artisanat est subventionné grâce à une aide accordée pour la conception et l'amélioration de la production et de la commercialisation.

Le développement agricole

Durée : 14 juillet 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	12 907 170 \$
Agriculture Canada	1 800 000
Gouvernement provincial	1 634 130
Coût estimatif total	16 341 300 \$

Dépenses du MEER à ce jour	7 749 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 674 000 \$

Cette entente a pour objet d'appuyer la croissance de l'industrie agricole de Terre-Neuve, grâce à une production accrue, à de meilleures techniques et capacités de gestion chez les exploitants agricoles, à des méthodes de commercialisation améliorées, à une exploitation efficace des terres et à des services modernes de soutien agricole.

Au chapitre du programme d'aide financière pour le développement agricole, 200 demandes ont été approuvées totalisant un engagement financier de 4,2 millions de dollars. Dans le cadre du programme de commercialisation visant à augmenter la production et la consommation des produits agricoles locaux, on a construit un immeuble moderne de commercialisation et lancé une campagne de publicité afin de sensibiliser davantage les consommateurs. Grâce à la planification de l'utilisation des terres et aux analyses de sols, on a pu définir exactement la base des terres agricoles, alors que les laboratoires d'analyse et de services vétérinaires permettront de répondre aux demandes sans cesse croissantes de l'industrie agricole. Quant à l'industrie des myrtilles, le développement s'est poursuivi grâce à la construction de routes d'accès et à des essais de croisement sur les myrtilles.

Dans le secteur agricole, 42 projets visant des possibilités de développement dont la valeur globale s'élève à 1,7 million de dollars sont présentement en cours de réalisation.

Le développement industriel

Durée : 11 juin 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	23 985 000 \$
Gouvernement provincial	2 665 000
Coût estimatif total	26 650 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	11 941 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	6 028 000 \$

La première phase de cette entente a pour objectif de favoriser le développement industriel de la province en commençant par les régions de Corner Brook et de Stephenville, situées dans la partie ouest de Terre-Neuve, grâce à l'aménagement de l'infrastructure nécessaire au développement d'entreprises industrielles et commerciales.

Cette entente prévoit l'octroi de fonds pour l'aménagement d'un parc industriel de 30 hectares à Corner Brook, la construction d'une voie d'accès directe reliant la Transcanadienne, au sud de la ville, au parc et au front de mer du centre ville, ainsi que la construction d'une voie d'accès qui permettra de relier directement la zone industrielle de Stephenville et le réseau routier de Port-au-Port à la Transcanadienne.

En 1981-1982, le tronçon de 10 kilomètres de la route d'accès de Corner Brook entre la Transcanadienne et le parc industriel a été bitumé, et les travaux de conception préliminaire des 4,5 derniers kilomètres ont pris fin. On a commencé les travaux d'aménagement du parc qui devraient être terminés à l'automne de 1982.

On a nivelé les 15 derniers des 23 kilomètres de la route d'accès de Stephenville et bitumé le tronçon de 8 kilomètres déjà construit.

Les forêts, 1981-1986

Durée : 9 janvier 1981 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	46 883 700 \$
Gouvernement provincial	5 209 300
Coût estimatif total	52 093 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	7 720 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	5 389 000 \$

L'objectif de cette entente est de maintenir et, là où c'est possible, d'augmenter la contribution du secteur forestier aux économies provinciale et nationale, d'atténuer l'effet négatif qu'aura la diminution prévue des coupes annuelles permises sur les entreprises déjà établies dans la principale zone économique d'approvisionnement, ainsi que de promouvoir l'utilisation accrue des ressources forestières au sein et à l'extérieur de la principale zone économique d'approvisionnement.

Les travaux déjà en marche et envisagés pour la saison 1982 comprennent le repeuplement, soit la plantation de semis sur une superficie de 1 800 hectares, l'éclaircissage précommercial, le réaménagement des emplacements dans le centre et l'ouest de Terre-Neuve, la construction de routes d'accès aux forêts, la poursuite des travaux d'inventaire des ressources forestières et la mise au point de produits forestiers.

Le développement communautaire de la région côtière du Labrador

Durée : 29 mai 1981 au 31 mars 1987

Répartition des coûts :

MEER	33 800 000 \$
Gouvernement provincial	5 196 000
Coût estimatif total	38 996 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	6 212 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	6 212 000 \$

Cette entente comprend les éléments suivants : la reconstruction et le bitumage de la route Straits dans le sud du Labrador, ainsi que des routes reliant les localités du Sud-Est, l'aménagement de meilleurs réseaux d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires domestiques, la construction de nouvelles cliniques médicales et le financement d'études préliminaires concernant l'expansion de la petite industrie dans la région.

Un tronçon de 50 kilomètres de la route Straits a été reconstruit et préparé pour les travaux de bitumage qui devraient commencer en 1982-1983; un contrat a été adjugé pour la construction d'une route d'accès entre les localités de Williams Harbour et de Georges Cove. Une étude a été entreprise en vue de trouver les obstacles qui nuisent à l'efficacité des communications le long de la côte.

On a mis sur pied un comité consultatif local chargé de participer à l'identification des priorités des collectivités de la région côtière.

La modernisation des usines de pâtes et papiers

Durée : 1^{er} juin 1981 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Gouvernement provincial	3 000 000
Coût estimatif total	33 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	néant
Dépenses du MEER en 1981-1982	néant

Dans le cadre de cette entente, les gouvernements fédéral et provincial participeront conjointement à un programme de subventions à l'intention de l'industrie des pâtes et papiers de Terre-Neuve. L'entente a pour objectif d'améliorer la viabilité, l'efficacité et la compétitivité internationale de l'industrie terre-neuvienne des pâtes et papiers en accélérant et en maximisant les investissements et en favorisant au sein du secteur privé les politiques qui concourent à la saine gestion des forêts, à la lutte contre la pollution et à la modernisation industrielle.

Les fonds sont destinés à venir en aide à l'usine de la Bowater Newfoundland Limited à Corner Brook et à celle de l'Abitibi-Price Inc. à Grand Falls.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	13
Prévision du nombre d'emplois créés	225
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	31 735 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	4 244 000 \$
Total des versements en 1981-1982	1 912 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

Instituée en 1972, cette société vient compléter le programme de subventions au développement régional à titre de source de capital-risque pour l'expansion des secteurs de la fabrication et de l'exploitation des ressources de la province. C'est le MEER qui accorde les prêts à la société, le gouvernement de Terre-Neuve qui fournit le financement par actions, et les frais d'administration sont partagés également. Cette entente viendra à expiration en juillet 1982.

Au cours de 1981-1982, le MEER a accordé un prêt de 1,5 million de dollars à la société et consacré 326 000 \$ au chapitre des dépenses de fonctionnement.

LA NOUVELLE - ÉCOSSE

Au 31 mars 1982, 16 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Des accords auxiliaires sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, sur le développement de l'industrie océanique et sur la modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation ont été signés au cours de l'année à l'étude, de même qu'une modification majeure à l'entente sur la cale sèche Panamax à Halifax où l'on a convenu d'ajouter un montant additionnel de plus de 14 millions de dollars. On trouvera, dans les pages suivantes, une description sommaire des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes, au cours de 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth

Durée : 31 mars 1975 au 30 septembre 1982

Répartition des coûts :

MEER	79 997 000 \$
Gouvernement provincial	29 302 786
Coût estimatif total	109 299 786 \$

Dépenses du MEER à ce jour	79 783 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	20 000 \$

Cette entente prévoyait l'octroi de fonds pour compléter la capacité du secteur privé à aménager le front de mer et à élaborer des projets pour la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth. En 1980-1981, on a terminé le projet de réaménagement du front de mer, y compris des bacs et des terminaux nouveaux dans les deux villes. Les initiatives du secteur privé ont été stimulées par la transformation radicale du front de mer. Le viaduc Fairview, un des principaux points d'embouteillage, a été amélioré de façon à accélérer le trafic vers le centre ville de Halifax. On a achevé une étude des problèmes relatifs à l'accumulation de terre pour la deuxième étape du terminal de conteneurs de Fairview Cove. Le parc industriel de Burnside compte 30 autres hectares de terrain viabilisé.

Tous les projets entrepris en vertu de l'entente sont terminés à l'exception de l'évaluation.

Le développement de la zone du détroit de Canso

Durée : 31 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	22 503 400 \$
Gouvernement provincial	7 554 100
Coût estimatif total	30 057 500 \$

Dépenses du MEER à ce jour	19 494 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	645 000 \$

Cette entente a pour objectif de fournir à cette région l'équipement lui permettant d'accueillir un plus grand nombre d'industries de transformation qui, on l'espère, s'implanteront dans la région. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, une modification a été signée prorogeant l'entente de deux ans et prévoyant l'octroi de fonds additionnels pour que l'Administration du développement du détroit de Canso puisse continuer à exercer ses activités.

Le développement agricole

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	29 980 000 \$
Gouvernement provincial	18 237 000
Coût estimatif total	48 217 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	29 956 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 902 000 \$

Cette entente avait pour objectifs d'améliorer la viabilité et la stabilité de l'industrie agricole, de préserver les emplois actuels et de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'accroître le rendement et la productivité de certains secteurs sous-exploités de l'industrie agricole qui présentaient un avantage économique sur le marché des exportations ou sur le marché local.

Grâce à des travaux de drainage, on a amélioré plus de 40 400 hectares de terrain, augmentant ainsi la base des ressources de la province. De ce fait, également, environ 6 000 hectares sont venus s'ajouter aux terres allouées à la production de céréales. On a en outre construit une installation centrale pour le séchage, le triage et l'entreposage des céréales. On utilise maintenant plus de 682 meuneries, entrepôts et silos nouveaux sur les fermes.

Jusqu'à ce jour, la production porcine de la province a considérablement augmenté, passant à plus de 200 000 porcs par année. Pour conserver les excréments d'animaux et empêcher la pollution de l'environnement, on a construit 804 entrepôts de fumier. On a de plus réalisé plus de 180 travaux innovateurs de démonstration agricole et octroyé de l'aide pour l'achat de 40 conteneurs réfrigérés afin que les agriculteurs de la Nouvelle-Écosse soient davantage en mesure de subir la concurrence sur le plan de la commercialisation des fruits en Europe.

Le développement industriel

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	19 031 200 \$
Gouvernement provincial	4 757 800
Coût estimatif total	23 789 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	18 619 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 916 000 \$

Cette entente auxiliaire vise à appuyer la création de nouveaux débouchés d'emploi en Nouvelle-Écosse dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie, à favoriser le développement, l'expansion et l'efficacité des entreprises locales et, enfin, à élargir l'éventail des perspectives d'emploi en mettant l'accent sur les emplois à la fois plus spécialisés et plus rémunérateurs, particulièrement dans certaines localités de taille moyenne.

L'entente prévoit l'établissement de parcs industriels dans les régions où des possibilités de développement existent, soit Amherst, Bridgewater, Debert, Kentville, Stellarton et Windsor. Les travaux pour l'aménagement de tous ces parcs ont été à toutes fins utiles terminés au cours de l'année. On a également ouvert des centres industriels polyvalents à Debert et à Kentville.

La planification

Durée : 22 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	2 500 000 \$
Gouvernement provincial	2 500 000
Coût estimatif total	5 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 274 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	399 000 \$

Cette entente définissait trois domaines pour les activités de planification et de développement : la planification matérielle et celle des ressources, des recherches et des études pour déterminer les possibilités de développement, et la planification du développement en général.

En vertu de l'entente, on a élaboré une stratégie globale de développement pour la province et entrepris la planification et les études nécessaires à la mise en oeuvre de cette stratégie. Aux termes de cette entente, plusieurs études ont été effectuées en vue d'appuyer les activités entreprises conjointement par les gouvernements fédéral et provincial et le secteur privé.

Les forêts

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	34 799 000 \$
Emploi et Immigration	1 343 000
Gouvernement provincial	21 634 000
Coût estimatif total	57 776 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	34 238 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	9 716 000 \$

Cette entente avait pour objectif de favoriser une meilleure gestion des forêts de la province, en vue d'augmenter la production de bois utilisable par les industries de la Nouvelle-Écosse.

À la suite de cet accord, plus de 2 600 ententes sur la gestion des forêts ont été conclues pour des boisés privés dont la superficie totale s'élève à 195 000 hectares. Huit groupes de propriétaires de boisés privés ont également été formés. Ce regroupement a permis la création d'étendues de terrains beaucoup plus grandes qui peuvent être ainsi gérées plus efficacement.

Dans le but d'améliorer les forêts de la province, on a établi un centre d'amélioration des arbres à Debert, ce qui permettra de constituer un stock d'arbres dont la génétique sera améliorée pour la production de semis et la sylviculture. Quelque 500 000 cordes de résineux ont été récupérées dans certaines régions de la province où les arbres avaient été détruits par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces travaux ont donné lieu à la création d'emplois équivalant à 950 années-personnes pour les travailleurs de la province.

Une pépinière d'une capacité annuelle de 10 millions de semis a été construite à Strathlorne sur l'île du Cap-Breton en vue d'y reboiser les hautes terres endommagées par la tordeuse des bourgeons. De plus, 11 scieries qui représentent près de 25 % de la production provinciale de bois ont reçu des subventions totalisant 450 000 \$ en vertu du projet d'amélioration des scieries.

La promotion du tourisme

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	11 000 000 \$
Gouvernement provincial	<u>2 750 000</u>
Coût estimatif total	13 750 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	9 573 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 723 000 \$

Cette entente a pour objet de créer de nouvelles possibilités d'emploi et d'accroître les revenus par le développement accru de l'industrie touristique. L'entente comporte deux programmes. Le premier englobe diverses activités à l'échelle provinciale dans le but de promouvoir le tourisme en Nouvelle-Écosse, d'augmenter l'efficacité de l'industrie touristique et de lui faire prendre de l'expansion là où c'est possible et souhaitable, et de prolonger la saison touristique. Le deuxième programme porte directement sur l'aménagement d'endroits choisis de destination.

Au nombre des travaux, on compte la construction ou l'agrandissement des principaux centres d'intérêt, la présentation d'attractions se prêtant à des excursions d'une journée, la coordination de la planification, la promotion et la réalisation des initiatives aux endroits de destination.

La conservation de l'énergie

Durée : 4 juillet 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	19 000 000 \$
Gouvernement provincial	<u>5 875 000</u>
Coût estimatif total	24 875 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	6 085 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	3 012 000 \$

L'entente vise à favoriser l'implantation de nouvelles industries fondées sur des sources d'énergie de remplacement et à aider à réduire la perte d'emplois résultant de la hausse du coût de l'énergie. En vertu de l'entente, des subventions ont été octroyées à quelque 150 entreprises de fabrication et de services pour leur permettre d'entreprendre des projets de réadaptation énergétique. L'entente a permis de subventionner la mise au point de capteurs solaires, de brûleurs de bois et de biomasse et d'installations hydro-électriques à faible hauteur de charge.

L'utilisation des pertes de chaleur et la gestion des charges d'électricité font l'objet d'un examen aux termes de l'entente. Un centre expérimental pour l'étude du matériel d'utilisation de l'énergie fonctionne actuellement. L'entente auxiliaire a fait progresser les travaux de planification d'un système énergétique au sein de la province. On a entrepris, au cours de 1981-1982, un programme exhaustif d'information et de sensibilisation du public.

La cale sèche Panamax de Halifax

Durée : 22 janvier 1980 au 31 mars 1985

Répartition des coûts :

MEER	43 900 000 \$
Gouvernement provincial	<u>13 700 000</u>
Coût estimatif total	57 600 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	35 298 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	32 247 000 \$

Cette entente fait appel à une participation conjointe à un programme visant à doter le port de Halifax d'une infrastructure maritime essentielle, particulièrement une cale sèche flottante de type Panamax, un quai de mouillage, des services d'entretien et l'outillage auxiliaire requis pour la réparation des navires et la fabrication des métaux. La construction de la cale sèche flottante et des infrastructures connexes est en cours et devrait être terminée au cours de l'été 1983.

L'aide à la société de pneus Michelin (Canada) limitée

Durée : 7 juin 1980 au 31 décembre 1987

Répartition des coûts :

MEER	42 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	<u>56 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour néant
Dépenses du MEER en 1981-1982 néant

L'implantation d'une troisième usine de fabrication de pneus radiaux et l'agrandissement de deux autres déjà en place contribueront à augmenter l'efficacité et la compétitivité de l'industrie de fabrication de pneus radiaux sur la scène internationale.

La modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation

Durée : 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	77 000 000 \$
Gouvernement provincial	19 250 000
Coût estimatif total	<u>96 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 1 841 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982 1 841 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'aider la province à maintenir les niveaux d'emploi qu'exige le bon fonctionnement de l'usine et d'améliorer la situation financière de la société en mettant sur pied un programme de travaux d'équipement qui rendra l'usine apte à fonctionner efficacement.

La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 23 mai 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	17 000 000 \$
Gouvernement provincial	4 250 000
Coût estimatif total	<u>21 250 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour néant
Dépenses du MEER en 1981-1982 néant

Les subventions qui seront octroyées en vertu de cette entente susciteront vraisemblablement des investissements de quelque 121 millions de dollars dans des travaux de modernisation d'usines, de réduction de la pollution et des coûts de l'énergie. Cette entente a pour but d'aider les usines de la Nouvelle-Écosse à maintenir leur position concurrentielle et de leur permettre de respecter les normes actuelles de lutte contre la pollution.

Le développement de l'industrie océanique

Durée : 24 juillet 1981 au 24 juillet 1986

Répartition des coûts :

MEER	22 950 000 \$
Gouvernement provincial	12 050 000
Coût estimatif total	<u>35 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour néant
Dépenses du MEER en 1981-1982 néant

Cette entente, qui est la première initiative canadienne touchant l'industrie océanique, consiste en deux groupes de programmes financés séparément par les gouvernements fédéral et provincial et mis en oeuvre conjointement en vertu de l'entente-cadre de développement.

L'entente a pour but de stimuler la croissance des industries océaniques de fabrication et de services à moyenne et haute technologie et d'appuyer la recherche appliquée et le transfert de la technologie de façon que la Nouvelle-Écosse puisse devenir un véritable " centre d'excellence " dans le secteur de l'industrie océanique.

Le programme fédéral comporte des subventions en capital et de l'aide à la commercialisation; il appuie les associations commerciales de l'industrie océanique, l'aménagement d'un mail de mise en train des industries océaniques naissantes et la mise sur pied d'un Bureau de développement de l'industrie océanique chargé de la promotion ainsi que de l'élaboration et de la coordination des programmes fédéraux. Le programme provincial, pour sa part, offre des stimulants fiscaux au niveau municipal, des subventions à l'aménagement d'un parc consacré à l'industrie océanique et à la construction d'un centre d'innovation qui prodiguera instructions et conseils aux industries océaniques dans le domaine de la gestion commerciale.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	66
Prévision du nombre d'emplois créés	1 255
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	46 624 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	13 840 000 \$
Total des versements en 1981-1982	7 500 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

province prévoyant l'engagement de 53 millions de dollars pour la troisième et dernière étape du Plan d'ensemble de développement de quinze ans, ainsi qu'une stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard entraînant des dépenses de l'ordre de 39 millions de dollars, laquelle a pour but d'assurer la mise en oeuvre coordonnée des programmes fédéraux conçus précisément pour l'Île-du-Prince-Édouard.

La stratégie fédérale de développement, qui nécessite la participation de six ministères fédéraux dont le MEER, constituera le cadre d'une participation fédérale soutenue au développement économique de l'Île-du-Prince-Édouard une fois que le Plan d'ensemble de développement aura pris fin en 1984.

Le Conseil du Trésor a mis sur pied un comité de gestion fédéral, présidé par le MEER et composé de représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, des Transports, des Pêches et des Océans, et de l'Énergie, des Mines et des Ressources afin de veiller à la coordination de la planification des programmes.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les dépenses du MEER dans le cadre du Plan d'ensemble de développement et de la stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard se sont élevées au total à 19 925 000 \$ dont 185 000 \$ consacrés à la stratégie.

LES PROGRAMMES DU MEER EN VERTU DE LA STRATÉGIE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Du 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1984, le MEER consacrera 10,8 millions de dollars à la mise en oeuvre des programmes économiques adoptés dans le cadre de la stratégie fédérale de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le programme d'aide à la petite entreprise

Le programme a pour objectifs de favoriser l'essor du secteur de la petite entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard en participant financièrement aux projets d'investissements qui ne sont pas présentement admissibles à une aide en vertu des programmes fédéraux en vigueur et de susciter des possibilités d'emploi et de revenu au sein du secteur de la petite entreprise.

L' Î L E - D U - P R I N C E - É D O U A R D

Le 7 octobre 1981, le gouvernement fédéral annonçait l'adoption d'un ensemble de programmes de développement économique pour l'Île-du-Prince-Édouard d'une valeur de 92 millions de dollars s'étendant sur une période de trois ans (du 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1984). Cet ensemble comprend une entente à frais partagés avec la

Le programme de développement communautaire acadien

Le programme a pour objectif d'inciter les individus et les groupes francophones à lancer des projets économiques qui contribueront à l'épanouissement et au renforcement de la langue française et de la culture acadienne à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le programme de soutien industriel communautaire

Le programme a pour objectif d'inciter les commissions industrielles locales de l'Île-du-Prince-Édouard à promouvoir, à coordonner et à mettre en oeuvre des activités de développement économique dans les localités qui relèvent de leur compétence.

Le programme d'aide communautaire

Le programme a pour objectif d'inciter les municipalités qui ne relèvent pas présentement d'une commission industrielle locale à entreprendre des activités de développement économique.

Le programme pilote

Le programme a pour objectif de favoriser l'expansion, la diversification et le développement des secteurs de la fabrication et de la transformation en aidant des organisations industrielles particulières à recueillir de l'information et à examiner et à analyser les nouvelles possibilités.

LES PROGRAMMES DU MEER EN VERTU DU PLAN D'ENSEMBLE DE DÉVELOPPEMENT

Du 1^{er} avril 1981 au 31 mars 1984, le MEER consacrera 41 millions de dollars à la mise en oeuvre des programmes adoptés en vertu du Plan d'ensemble de développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'agriculture

En 1981-1982, dans le cadre des programmes agricoles, des efforts soutenus ont été faits en vue de renforcer les exploitations agricoles familiales et d'inciter des individus à devenir fermiers. Depuis 1969, environ 70 % des fermiers de l'île ont reçu de l'aide financière pour agrandir, moderniser, diversifier leurs installations ou en construire de nouvelles.

Pendant l'année à l'étude, on a mis sur pied un nouveau programme de subventions pour des denrées précises afin de développer l'industrie agricole de façon plus sélective.

Le tourisme

Au cours de l'exercice, des centres d'information touristique ont été aménagés dans les régions de Brackley Beach et de Summerside. Au nombre des autres projets à frais partagés, citons les stimulants de voyages et le développement de l'industrie touristique. Ils ont pour objectif de promouvoir la commercialisation et l'essor du secteur du tourisme. Les coûts de ces dernières activités continueront d'être partagés, et ces dernières seront coordonnées dans le cadre des programmes mis en oeuvre directement par l'Office de tourisme du Canada.

Les forêts

Les programmes mis sur pied pour améliorer la qualité et l'utilisation des forêts de la province se sont poursuivis en 1981-1982.

Le programme de subventions à l'exploitation des ressources forestières a reçu l'appui total du secteur privé et permis l'approbation de 300 plans de gestion des forêts.

Pendant l'année à l'étude, on a dressé un inventaire de la biomasse de l'Île-du-Prince-Édouard, le premier du genre au Canada.

Les marchés et la mise au point des produits

Le programme contribue au financement du Centre d'expansion des marchés, grâce auquel les industries de transformation et de fabrication peuvent se prévaloir des services de commercialisation dont elles ont besoin pour mieux soutenir la concurrence. En outre, ce centre favorise la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de vente, et aide à trouver de nouveaux créneaux pour les produits de l'île.

Le transport

On a procédé, au cours de l'année, à la construction de dix voies de desserte carrossables en toute saison et facilitant l'accès aux ressources. Tous ces projets s'inscrivaient dans le cadre d'un programme de construction de routes

mis au point conjointement par le MEER et le gouvernement provincial.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	12
Prévision du nombre d'emplois créés	205
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	4 277 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	1 259 000 \$
Total des versements en 1981-1982	2 143 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Au 31 mars 1982, 21 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, une nouvelle entente auxiliaire sur la modernisation de l'usine de la Consolidated-Bathurst a été signée. On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes au cours de l'année à l'étude.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les forêts

Durée : 15 octobre 1974 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :	
MEER	56 502 800 \$
Emploi et Immigration	2 400 000
Gouvernement provincial	15 325 700
Coût estimatif total	74 228 500 \$
Dépenses du MEER à ce jour	55 769 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 323 000 \$

Dans le cadre de cette entente, on avait mis sur pied un programme complet d'exploitation des forêts qui, appliqué à l'échelle de la province, avait pour objectif l'augmentation de la production du bois d'oeuvre et l'expansion de l'industrie de la transformation du bois. Environ la moitié des fonds prévus par l'entente ont été consacrés à l'intensification de la gestion des forêts, ce qui comprenait l'amélioration de l'information en matière de gestion forestière, l'expansion des activités liées aux pépinières, un reboisement accru et l'amélioration des peuplements et, enfin, l'aménagement d'un réseau intégré de routes forestières. Même si l'entente principale a pris fin le 31 mars 1980, la partie touchant la création d'emplois s'est poursuivie jusqu'au 31 mars 1982. Ainsi, on a consacré, en 1981-1982, 2,323 millions de dollars de plus à des activités de création d'emplois dans le secteur forestier, dont l'amélioration des peuplements, la production d'arbres de Noël et d'érables à sucre, ainsi que le maintien des lignes de démarcation.

Les grandes artères de Moncton et de Saint-Jean

Durée : 17 février 1975 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	35 840 000 \$
Gouvernement provincial	15 360 000
Coût estimatif total	51 200 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	33 304 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 510 000 \$

Cette entente auxiliaire a pour but de terminer l'axe prioritaire de Saint-Jean, ainsi que la route de Shediac à Moncton, et de poursuivre les travaux de construction du boulevard Wheeler à Moncton.

Tous les travaux reliés à l'axe prioritaire de Saint-Jean ont été terminés en 1981-1982.

La planification

Durée : 1^{er} avril 1975 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	2 437 500 \$
Gouvernement provincial	2 437 500
Coût estimatif total	4 875 000 \$
Dépenses du MEER à ce jour	1 557 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	203 000 \$

Cette entente reconnaissait la nécessité de renforcer et de compléter la capacité du gouvernement provincial en matière de détermination et d'analyse des possibilités de développement socio-économique. Les quatre éléments de l'entente étaient les possibilités de recherche, l'exploitation des ressources matérielles, la coordination des activités des ententes auxiliaires et la planification du développement en général.

La mise en valeur des minéraux et des combustibles

Durée : 24 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	9 050 000 \$
Gouvernement provincial	2 262 625
Coût estimatif total	11 313 125 \$

Dépenses du MEER à ce jour	8 747 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	946 000 \$

Cette entente visait à stimuler les investissements privés, tant dans l'exploration que dans l'exploitation minières, à favoriser une transformation plus poussée des minéraux et à adopter des mesures en vue d'assurer l'autarcie du pays en matière de combustibles.

C'est à l'aide accordée antérieurement par le MEER au titre de la mise en valeur des minéraux qu'on a pu directement attribuer la découverte de deux grandes mines de potasse dont l'exploitation est prévue pour 1982 et 1983. Pendant l'année, des travaux poussés au sujet d'une troisième mine de potasse éventuelle se sont poursuivis dans le cadre des activités d'exploration également stimulées par l'aide financière du MEER.

Le nord-est du Nouveau-Brunswick

Durée : 23 juin 1977 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	67 175 000 \$
Gouvernement provincial	28 325 000
Coût estimatif total	95 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	38 780 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	5 595 000 \$

Cette entente a pour objectif d'améliorer le bien-être à long terme et le niveau de vie des habitants de cette région, grâce à une applica-

tion accrue des programmes visant à favoriser une meilleure utilisation des ressources humaines et matérielles et à accélérer le rythme du développement. Ces programmes visent la création d'emplois, l'augmentation des revenus gagnés et l'accroissement de l'activité économique.

Pendant l'année financière à l'étude, on a terminé des travaux considérables en rapport avec deux grands projets entrepris aux termes de cette entente.

La construction du centre maritime de Shippegan, qui débuta en 1977-1978, a bien progressé au cours de l'année écoulée; on pouvait d'ores et déjà en fixer l'ouverture officielle pour les visiteurs au début de 1982. Au titre de ces travaux, le MEER a versé plus de 4,1 millions de dollars pour faire connaître la vie maritime et mettre en valeur les méthodes traditionnelles de pêche employées dans la région. Le centre, qui devrait constituer une attraction touristique importante dans la région, est conçu pour refléter la culture et le mode de vie des pêcheurs acadiens.

En outre, une autre somme de 1,4 million de dollars a été consacrée à la construction d'un bâtiment de 15 240 mètres carrés au collège communautaire de Bathurst, où seront dispensés des cours techniques en français, dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture et de la technologie de pointe. Cette phase de la construction du collège était terminée au mois de septembre 1981. Dans l'ensemble, le collège communautaire constitue une entreprise de 10 millions de dollars dont le MEER assume 50 % des coûts.

La mise en valeur des ressources agricoles

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	27 698 000 \$
Gouvernement provincial	6 924 500
Coût estimatif total	34 622 500 \$

Dépenses du MEER à ce jour	19 474 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	6 649 000 \$

Cette entente est le deuxième accord auxiliaire sur l'agriculture conclu avec le Nouveau-Brunswick. L'objectif de la présente entente est de maximiser la contribution du secteur agricole

et des secteurs connexes à la production provinciale, aux revenus gagnés et à l'emploi. Des stratégies distinctes et des objectifs ont été établis pour les denrées suivantes : les pommes de terre, les fruits et légumes, le bétail et le fourrage. Les buts précis de l'entente sont d'augmenter le volume et l'efficacité, d'accroître les activités de transformation et d'améliorer les méthodes de commercialisation.

Des programmes de formation, tant à l'extérieur que sur les fermes, ainsi que des colloques et des excursions touchant tous les aspects de l'agriculture, ont été organisés en vue de mettre en valeur les ressources humaines, et l'on a noté une amélioration des techniques de commercialisation.

Quatre grands réseaux de drainage des terres ont été construits, et l'aménagement des pâturages communautaires s'est poursuivi.

On a procédé à des essais et à des séances de démonstration portant sur de nouvelles techniques tels les semoirs de précision et diverses variétés de cultures céréalières et fourragères.

Le programme qui prévoit des stimulants financiers aux fermiers pour planifier et effectuer des investissements sur leurs fermes s'est révélé une mesure fort populaire.

Les régions en voie de développement

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	20 401 500 \$
Gouvernement provincial	5 872 500
Coût estimatif total	<u>26 274 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	6 267 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 682 000 \$

Cette entente a pour objectif d'accélérer le développement économique et socio-économique de certaines régions de la province qui ne font pas l'objet d'autres ententes régionales. Les efforts sont focalisés sur les centres urbains possédant un potentiel de croissance. Les programmes, qui complètent ceux existant déjà en vertu d'ententes sectorielles en vigueur, sont destinés à créer des emplois, des revenus et une activité économique, de même qu'à en assurer le maintien.

En 1981-1982, on a mené à terme deux importants projets touristiques qui ont suscité des dépenses fédérales de l'ordre de 225 600 \$; il s'agit du Centre de renseignements touristiques à Saint Stephen et des travaux de rénovation à Katy's Cove, près de l'hôtel Algonquin de Saint Andrews. On a également consacré environ 200 000 \$ à l'acquisition des terrains nécessaires à la mise en valeur de la gorge de Grand Falls, point d'intérêt touristique majeur. Dans le cadre du programme de développement municipal, une somme additionnelle de 1,64 million de dollars a été versée pour des travaux d'infrastructure municipale dans les régions provinciales du Nord-Ouest et de Charlotte.

L'exploitation forestière

Durée : 1^{er} avril 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Gouvernement provincial	7 500 000
Coût estimatif total	<u>37 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	12 012 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	6 612 000 \$

Le principal objectif de cette entente est le traitement sylvicole intensif des terres forestières en vue de maintenir des réserves de bois à long terme. L'accent est mis sur les résineux en particulier. L'an dernier, 28,6 millions de semis ont été expédiés par des pépinières pour être plantés dans des terres forestières préparées. La planification et la gestion forestière ont été améliorées grâce à la surveillance attentive des plantations et des peuplements sauvages, à des expériences en matière de fertilisation et à l'éclaircissage des plantations. La plupart de ces activités ont eu lieu sur les terres de l'État.

La gestion des boisés privés a été intensifiée, c'est-à-dire que les peuplements ont été nettoyés et éclaircis, que des routes d'accès ont été construites et que de l'aide a été fournie aux producteurs d'arbres de Noël et aux fabricants des produits de l'éclaircie en vue de mieux planifier et gérer leurs peuplements.

Les pâtes et papiers

Durée : 27 août 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	33 800 000 \$
Gouvernement provincial	8 450 000
Coût estimatif total	42 250 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 17 453 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 13 753 000 \$

Élaborée par le biais d'un exercice de planification fédéral-provincial dans lequel le MEER et le ministère de l'Industrie et du Commerce représentent le gouvernement fédéral, cette entente reconnaît que l'industrie des pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick doit faire l'objet de vastes programmes de modernisation et de réduction des coûts, particulièrement dans le cas des vieilles usines situées dans le nord de la province.

Neuf des usines de la province sont censées présenter une demande d'aide dans le cadre de cette entente, ce qui pourrait entraîner un investissement total de plus de 500 millions de dollars, si chacune de ces usines réclame les 42,25 millions auxquels elle a droit. Quatre usines ont à ce jour conclu des ententes avec les gouvernements fédéral et provincial.

L'usine de pâtes Boise Cascade Canada ltée, de Newcastle, recevra une subvention de 4 millions de dollars à des fins de modernisation. Cette compagnie investira 41 millions de dollars pour l'amélioration de l'outillage dans les domaines de la modernisation des procédés, de la lutte contre la pollution et de la conservation de l'énergie.

Une somme de 12,5 millions de dollars sera versée à la NBIP Limited pour la modernisation de son usine de papier journal à Dalhousie. Le projet de modernisation de la compagnie coûtera au total 160,4 millions de dollars.

La St. Anne Nackawic Pulp and Paper Ltd. recevra, pour sa part, 5 millions de dollars pour la modernisation de son usine de pâtes, dans le cadre d'un projet de 62,2 millions de dollars.

Dix-sept millions de dollars seront octroyés à la Fraser Incorporated d'Edmundston pour l'aider à moderniser son usine d'Atholville. Le programme à trois volets, d'une valeur de 169 millions de

dollars, englobe la modernisation de l'outillage, la lutte contre la pollution et l'adoption de mesures efficaces de conservation de l'énergie.

L'aménagement du Market Square à Saint-Jean

Durée : 14 octobre 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	8 085 800 \$
Gouvernement provincial	2 021 500
Coût estimatif total	10 107 300 \$

Dépenses du MEER à ce jour 2 087 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 1 518 000 \$

L'objet de la présente entente est d'entreprendre la réalisation d'un projet de développement qui comprend l'aménagement d'une partie du centre ville de Saint-Jean. Les principaux travaux de développement du centre urbain, dont le coût s'élèvera à quelque 72 millions de dollars, comprennent des logements, un hôtel, un palais du commerce, des bureaux privés, des locaux pour le commerce de détail et une bibliothèque.

L'entente prévoit des contributions au titre de la construction du palais du commerce et des éléments de l'hôtel du complexe de l'édifice central.

En 1981-1982, les principaux éléments suivants du palais du commerce ont été terminés : aménagement de l'emplacement, caissons, acier de charpente, terrasse et portes métalliques, toiture. D'autres travaux de construction sont en partie terminés : maçonnerie, menuiserie extérieure, systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation et d'extinction automatique, ignifugation et installations électriques. En bref, à l'exclusion des travaux de maçonnerie, toute la charpente extérieure est terminée. Les caissons de l'hôtel ont été forés et les plans ont progressé.

La modernisation de l'usine de la Consolidated-Bathurst, Inc. à Bathurst (Nouveau-Brunswick)

Durée : 30 mars 1982 au 31 mars 1989

Répartition des coûts :

MEER	19 600 000 \$
Consolidated-Bathurst	175 000 000
Gouvernement provincial	4 900 000
Coût estimatif total	199 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 1 120 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 1 120 000 \$

Cette entente a pour but de permettre aux gouvernements fédéral et provincial et à la Consolidated-Bathurst de mettre en oeuvre un programme d'investissement et, par là, de maintenir les possibilités d'emploi et de favoriser l'essor industriel et commercial de la région.

L'entente servira de catalyseur, puisque la Consolidated-Bathurst investira 175 millions de dollars au titre de la modernisation. Dans le cadre du plan de modernisation, l'atelier de pâte kraft de l'usine de Bathurst fermera ses portes. À sa place, la compagnie construira dans cette ville, au coût de 98 millions de dollars, une usine de pâte thermomécanique de 400 tonnes par jour. Celle-ci entrera en exploitation en 1983.

De 1981 à 1987, la somme de 7 millions de dollars sera consacrée à la réfection de l'usine de fabrication de carton à onduler. Une somme additionnelle de 60 millions de dollars servira à l'acquisition d'une nouvelle machine à onduler qui sera mise en exploitation en 1988.

Il en coûtera 10 millions de dollars pour rendre l'usine tout entière conforme aux normes fédérales-provinciales en matière d'écologie.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	31
Prévision du nombre d'emplois créés	2 122
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	267 189 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	34 110 000 \$
Total des versements en 1981-1982	7 055 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LA RÉGION DU QUÉBEC

L'année 1981-1982 a été marquée par la contribution du ministère à l'expansion économique et industrielle de l'est du Québec, ainsi qu'à la réalisation de projets d'envergure dans les régions de Québec et de Montréal. Il importe de souligner qu'en plus de poursuivre la mise en oeuvre des programmes de subventions aux entreprises manufacturières et des ententes conclues avec le gouvernement québécois, le ministère s'est lancé dans de nouvelles initiatives régionales, plus particulièrement aux Îles-de-la-Madeleine, en Gaspésie, sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, grâce à sa participation à des programmes relevant d'autres ministères fédéraux.

Au total, les dépenses du MEER au Québec se sont élevées à 182,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 9 % par rapport à l'an dernier. Près de la moitié de ce montant, soit 97,7 millions de dollars, a été utilisée dans le cadre des ententes auxiliaires intervenues entre le Canada et le Québec, tandis qu'environ 75 millions ont été dépensés sous forme de subventions à des entreprises manufacturières.

Le programme de développement économique des Îles-de-la-Madeleine, annoncé l'an dernier, a été mis en oeuvre au cours de 1981-1982. Parmi les projets mis de l'avant, on compte un programme de subventions mieux adapté aux besoins particuliers des petites et moyennes entreprises de la région.

Au chapitre des ententes fédérales-provinciales, un nouvel accord sur la création de la Société Inter-Port a été conclu avec la province de Québec en vue de contribuer à l'expansion économique de la ville de Québec, grâce à l'établissement d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire déjà en place. Aux termes de la nouvelle entente, la part du MEER s'élève à 5,5 millions de dollars.

En outre, l'entente sur le développement touristique a fait l'objet d'un amendement portant sur le projet du palais des congrès de Montréal. Pour la réalisation de ce projet, le gouvernement

fédéral s'est engagé à verser un montant de 24 millions de dollars dont 9 millions seront déboursés par le MEER.

En ce qui concerne les programmes de subventions aux entreprises manufacturières incluant le programme d'aide à l'entreprise des Îles-de-la-Madeleine, 485 entreprises manufacturières québécoises ont reçu une aide financière, ce qui devrait susciter des investissements de l'ordre de 650 millions de dollars et amener la création de plus de 10 000 emplois. L'appui financier du MEER à toutes ces entreprises industrielles représente des engagements totalisant 123 millions de dollars pour l'exercice 1981-1982.

Au 31 mars 1982, 15 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Au cours de l'année à l'étude, on a signé une entente sur l'aide financière à la Société Inter-Port de Québec. Un amendement a également été ratifié augmentant de 60 millions de dollars l'enveloppe budgétaire de l'entente sur le développement touristique. Aux termes de cette dernière entente, la part du gouvernement provincial s'élève à 36 millions de dollars et celle du gouvernement fédéral à 24 millions. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes au cours de 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le développement des transports

Durée : 13 septembre 1974 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	209 105 000 \$
Gouvernement provincial	245 670 000
Coût estimatif total	<u>454 775 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 150 240 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 7 988 000 \$

Les déboursés du MEER, au cours de l'année, ont été consacrés à la réalisation de six projets routiers dont trois sont maintenant terminés. Les

montants consacrés à chacun d'eux, au cours de l'année, figurent entre parenthèses. Au nombre des travaux réalisés en 1981-1982, notons l'amélioration des routes 10, 55 et 51 entre Sherbrooke et Drummondville (55 000 \$), la construction d'une deuxième chaussée sur l'autoroute 40 entre Berthier et Pointe-du-Lac (1 200 000 \$) et celle de la route 138 entre Brador et la frontière du Labrador, y compris la réfection de la route d'accès à l'aéroport de Blanc-Sablon (810 000 \$).

D'autre part, le MEER a continué de collaborer à la réfection de divers tronçons de la route 117 entre Saint-Jovite et Louvicourt (556 000 \$) et des routes 132 et 199 en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (5 000 000 \$). Enfin, les travaux de construction de l'autoroute 70 entre La Baie et Alma (367 000 \$) ont débuté en 1981-1982.

Au cours de l'année, une modification a été apportée à l'entente en vue d'en élargir la portée par l'inclusion d'un nouveau volet permettant le financement de différentes infrastructures de transport, autres que routières, mais tout aussi importantes pour favoriser le développement économique des différentes régions du Québec. Ainsi, ce volet de l'entente pourrait comprendre, à moyen terme, le financement d'infrastructures de transport ferroviaire, maritime et aérien. C'est dans le cadre de cette nouvelle approche que le MEER s'est engagé à contribuer financièrement à la construction d'un débarcadère pour le ferry-boat à Port-Cartier. L'engagement du MEER au titre de ce projet, qui doit débuter au cours de 1982-1983, se chiffre à 3 600 000 \$.

Les infrastructures industrielles

Durée : 26 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	82 602 000 \$
Gouvernement provincial	<u>55 068 000</u>
Coût estimatif total	137 670 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	46 711 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	6 314 000 \$

La présente entente consiste en un programme d'aide financière destinée aux municipalités désireuses d'aménager ou d'améliorer leur infrastructure industrielle. Cette aide favorise la création et l'expansion de parcs industriels, ainsi que l'établissement de parcs bien équipés

dans le domaine de la pêche industrielle en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Les municipalités qui ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire à l'implantation d'une entreprise industrielle peuvent aussi bénéficier d'une aide aux termes de l'entente.

En 1981-1982, la réalisation des divers projets inscrits à l'entente s'est déroulée telle que prévue, à l'exception des interventions portant sur le secteur de la pêche. Dans ce dernier cas, on a assisté à une réorientation des politiques et programmes du gouvernement provincial qui seront mis en oeuvre en 1982-1983.

Au cours de l'année, les dépenses du MEER au chapitre de l'aménagement des parcs industriels se sont élevées à 3 223 000 \$, celles au titre des parcs de pêche se sont limitées à 61 000 \$, alors que d'autres interventions ponctuelles ont nécessité des fonds totalisant 3 030 000 \$.

Le développement forestier

Durée : 26 mars 1975 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	193 400 000 \$
Gouvernement provincial	<u>128 933 000</u>
Coût estimatif total	322 333 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	108 648 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	24 593 000 \$

L'entente sur le développement forestier vise à favoriser la construction de voies d'accès aux forêts ainsi que l'amélioration des routes déjà construites en vue de l'exploitation des vastes territoires boisés et de leur utilisation à des fins multiples. Les principaux projets reliés à cette activité, en 1981-1982, ont porté sur des travaux en régie pour la construction de la route Maniwaki-Témiscaming et sur le financement de routes construites par l'industrie des pâtes et papiers moyennant une subvention égale à 50 % du coût des travaux.

De plus, un vaste programme de travaux sylvicoles et de reboisement est prévu dans le cadre de l'entente sur le développement forestier. Ainsi, au cours de l'année financière 1981-1982, environ 8,5 millions de plants ont été mis en terre dans les forêts publiques, ce qui représente une diminution de l'ordre de 30 % par rapport à l'année précédente. En revanche, dans les forêts

privées, 24 millions de semis ont été plantés, soit une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente. La réalisation de tous ces travaux indique une nette tendance vers le reboisement des zones forestières de banlieues.

En 1981-1982, le MEER a dépensé, dans le cadre de l'entente, 13 110 000 \$ pour le réseau de voies d'accès aux ressources forestières, 11 387 000 \$ pour des travaux sylvicoles et de reboisement, ainsi que 96 000 \$ pour la réalisation d'études portant sur la rationalisation de l'allocation des boisés.

Le développement agricole

Durée : 29 mars 1976 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	61 960 000 \$
Gouvernement provincial	41 306 000
Coût estimatif total	<u>103 266 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	55 843 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 354 000 \$

L'entente sur le développement agricole a pour objet de favoriser la consolidation des fermes et la rationalisation de l'utilisation des terres. Le programme s'applique dans les régions agricoles du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec, de la Beauce, de l'Outaouais, des Cantons-de-l'Est, de Trois-Rivières, de l'Assomption et de Nicolet. Elle prévoit également la mise en oeuvre d'un programme d'assainissement des terres comportant des travaux d'aménagement de cours d'eau, ainsi que de drainage souterrain de terres agricoles dans la plaine de Montréal et également dans les régions de l'est du Québec, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue.

La quote-part du MEER au financement des travaux d'assainissement des terres, au cours de l'exercice financier 1981-1982, s'est élevée à 1 042 000 \$ dont 673 000 \$ ont été utilisés pour le drainage souterrain de terres agricoles dans l'est du Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quant au programme de consolidation des fermes, les fonds inscrits à l'entente s'amenuisent graduellement, étant donné que les besoins de consolidation dans les régions périphériques y sont quasi comblés. Conséquemment, les dépenses du MEER pour l'année 1981-1982 n'ont atteint, dans

ces régions, que 312 000 \$, comparativement à 708 000 \$ l'an dernier.

Le développement minéral

Durée : 29 mars 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	17 160 000 \$
Gouvernement provincial	11 440 000
Coût estimatif total	<u>28 600 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	17 136 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	402 000 \$

Ayant pour but de favoriser l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles du Québec au profit des Québécois par le financement d'un programme intégré d'exploitation minérale et pétrolière, de recherche minérale et d'utilisation rationnelle des ressources, cette entente a favorisé la construction de routes d'accès aux régions riches en gisements, l'étude géoscientifique des minéraux et des hydrocarbures et la réalisation de travaux de recherche industrielle et de développement.

Au cours de l'année, l'entente a contribué à la réalisation d'études géoscientifiques et de travaux de recherche et de développement. Cette entente en était à sa dernière année de mise en oeuvre.

Le parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (PICA)

Durée : 18 juin 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	7 975 200 \$
Gouvernement provincial	5 316 800
Coût estimatif total	<u>13 292 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	4 301 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	287 000 \$

Afin d'exploiter au maximum les possibilités qu'offrent le nouvel aéroport international de Mirabel et son infrastructure connexe, et en vue de contribuer ainsi au développement industriel de la région de Montréal, on a proposé des mesures qui visent à y attirer des activités industrielles à croissance rapide et à productivité élevée.

En 1981-1982, les frais engagés dans le cadre de cette entente se sont essentiellement limités à

L'administration de la société PICA-Mirabel.
L'entente a pris fin le 31 mars 1982.

L'assainissement des eaux de la région de Montréal

Durée : 30 mars 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	120 000 000 \$
Gouvernement provincial	<u>80 000 000</u>
Coût estimatif total	200 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	118 900 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 400 000 \$

La région de Montréal est la plus importante source de pollution des eaux du Québec. Des études ont démontré que les grandes quantités d'éléments nutritifs et de métaux toxiques renfermés dans les eaux d'égout de la région avaient une influence déterminante sur la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent.

Cette entente a pour objet d'aider le Québec à accélérer la réalisation du programme d'assainissement des eaux de la région de Montréal. Le programme a pour objectif d'assurer à la région un approvisionnement en eau potable destinée à la consommation et à des fins récréatives, tout en assurant l'expansion d'activités industrielles qui cadrent avec l'environnement.

L'entente comporte deux volets : une participation au programme de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et une aide à la réalisation de projets dans treize autres municipalités de la région de Montréal. En 1981-1982, la mise en oeuvre du programme de la CUM s'est poursuivie au rythme prévu, alors que la réalisation des projets dans quelques autres municipalités a été amorcée (Valleyfield, Châteauguay, Laval).

Le développement touristique

Durée : 6 avril 1978 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	54 600 000 \$
Office de tourisme du Canada	15 000 000
Gouvernement provincial	<u>66 400 000</u>
Coût estimatif total	136 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	31 896 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	14 992 000 \$

Les objectifs généraux de cette entente portent sur l'accroissement et la diversification des attractions touristiques en vue d'accroître le nombre de touristes étrangers et d'inciter les Québécois à utiliser davantage les installations touristiques de leur province. Au nombre des programmes, on compte la promotion de l'activité touristique et l'aménagement de parcs touristiques, la restauration de bâtiments et de sites historiques, ainsi que la modernisation de musées, l'aménagement de relais touristiques et l'établissement de centres de plein air et de camps de vacances ou leur amélioration.

En outre, l'entente fut modifiée au cours de l'année de façon à inclure le projet de financement du palais des congrès de Montréal et la prolongation de l'accord jusqu'au 31 mars 1984. La contribution du gouvernement canadien au titre du projet de financement a été fixée à 24 millions de dollars, montant accordé aux termes du programme national de l'Office de tourisme du Canada portant sur l'aide à la mise en place de centres de congrès d'envergure dans les principales villes du Canada. La quote-part de l'Office de tourisme s'élève à 15 millions de dollars. Le MEER, d'autre part, a consenti à verser un montant de 9 millions de dollars.

Les équipements publics

Durée : 16 mai 1978 au 30 septembre 1982

Répartition des coûts :

MEER	23 032 500 \$
Emploi et Immigration	228 500
Gouvernement provincial	<u>11 615 000</u>
Coût estimatif total	34 876 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	20 109 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 640 000 \$

La présente entente a pour objet d'aider à la réalisation de travaux d'infrastructure municipale qui amèneront la création d'emplois à court terme et favoriseront la croissance économique. Les 22 municipalités visées par cette entente sont situées dans des régions aux prises avec un fort taux de chômage. Parmi les travaux, on compte la mise en place de réseaux d'adduction d'eau et d'égout ou leur amélioration, la construction d'usines de filtration, la fourniture de services aux zones industrielles, l'aménagement de rues et de parcs de maisons mobiles et la construction d'installations récréatives.

Parmi les travaux réalisés dans le cadre de cette entente, on peut citer l'infrastructure municipale reliée à l'implantation de l'usine Donohue à Saint-Félicien, à la construction de l'usine Alcan à La Baie et à l'aménagement du port de Gros-Cacouna. En 1981-1982, tous les travaux déterminés dans l'entente ont été réalisés, à l'exception de ceux reliés à la municipalité de Parent.

La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	135 000 000 \$
Gouvernement provincial	<u>105 000 000</u>
Coût estimatif total	240 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	24 876 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	18 407 000 \$

L'industrie des pâtes et papiers représente la branche la plus importante de l'industrie forestière du Québec. Toutefois, depuis une dizaine d'années, des facteurs économiques ont affaibli sa position concurrentielle sur le marché international.

Grâce à cette entente, les deux gouvernements espèrent stimuler la modernisation des usines de façon à les rendre plus compétitives. Dans le but d'inciter les entreprises à investir davantage, une aide financière leur est accordée sous forme de subventions directes pouvant atteindre jusqu'à 25 % de l'actif admissible. L'on subventionne principalement les améliorations apportées en vue de réduire les coûts de production, ainsi que l'installation d'outillage propre à favoriser la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.

En 1981-1982, le MEER a engagé la somme approximative de 77 millions de dollars sous forme de subventions destinées à 21 entreprises du Québec, notamment les sociétés Gaspésia ltée à Gaspé, Domtar à Roberval, Donohue à Charlevoix, Reed ltée à Limoilou, Glassine Canada Inc. à Québec, Papiers Perkins ltée de La Prairie, James Maclaren ltée de Gatineau, Papier Q. N. S. ltée de Manicouagan et plusieurs usines des sociétés Abitibi-Price ltée, C. I. P. ltée, Papiers Scott ltée, Rolland Inc. et Kruger Inc.

L'implantation d'une usine de papier journal à Amos

Durée : 24 juillet 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 500 000 \$
Gouvernement provincial	<u>17 000 000</u>
Coût estimatif total	42 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	25 077 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	19 007 000 \$

Dans le cadre de cette entente, les deux gouvernements contribuent à l'implantation de l'usine de papier journal de la compagnie Donohue-Normick à Amos, ainsi qu'à la mise en place, par les administrations municipales d'Amos et d'Amos-Est, de l'infrastructure domiciliaire requise du fait de l'accroissement de la population occasionné par l'implantation de cette usine.

La construction de l'usine, d'une capacité annuelle de 160 000 tonnes métriques, a été amorcée à l'automne 1980 et terminée au printemps 1982. La mise en exploitation commerciale de l'usine a donc été effectuée selon le calendrier prévu, soit en mars 1982, vingt mois seulement après le début des travaux de construction. De plus, il importe de souligner que malgré la conjoncture économique particulièrement difficile et les taux d'intérêt élevés, ce projet a été réalisé à l'intérieur du coût global prévu de 190 millions de dollars. Enfin, l'implantation de l'usine de papier journal d'Amos où l'on utilise de la pâte fabriquée à 100 % à partir du procédé thermomécanique, a permis la création de 700 emplois directs et indirects.

À Amos, les travaux d'infrastructure domiciliaire permettant de desservir près de 200 unités de logement ont été réalisés en 1981-1982, à l'exception de ceux reliés au bitumage des chaussées.

La Société Inter-Port de Québec

Durée : 3 juillet 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	5 550 000 \$
Gouvernement provincial	<u>3 700 000</u>
Coût estimatif total	9 250 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	315 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	315 000 \$

Il s'agit d'un programme d'aide financière accordée à la Société Inter-Port de Québec en vue de contribuer à l'expansion économique de la ville de Québec. En plus de prendre à sa charge les frais d'administration, de recherche et de publicité, l'entente permet à la société d'acquitter les coûts reliés à l'achat de terrains industriels, à l'aménagement de l'infrastructure essentielle à l'implantation d'entreprises et à la participation financière à des projets industriels.

La création de la Société Inter-Port de Québec témoigne de la volonté de la communauté de doter la région d'une assise industrielle plus dynamique et plus diversifiée. Elle tient aussi à la prise de conscience de l'importance du port de Québec en tant que facteur d'implantation industrielle, ainsi qu'à la nécessité d'efforts concertés en matière de développement industriel. L'Inter-Port est une société dirigée par le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et par le ministère de l'Expansion économique régionale, dans des rapports respectifs de 60 et de 40 %.

Le mandat principal de la Société Inter-Port de Québec demeure l'établissement d'un complexe industriel dans la zone métropolitaine de Québec, lequel bénéficierait des avantages de l'infrastructure portuaire de cette ville et contribuerait à son développement.

Au cours de 1981-1982, à la suite de la signature de l'entente en juillet 1981, les efforts de la société ont principalement porté sur l'acquisition de terrains à la Pointe-de-la-Martinière.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La Loi sur les subventions au développement régional

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Loi sur les subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	310
Prévision du nombre d'emplois créés	5 809
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	283 704 400 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	57 833 200 \$

La zone spéciale de Montréal

Ce programme a pour but d'accélérer le développement de la structure industrielle du Québec en renforçant le rôle de la région montréalaise en tant que centre de l'expansion manufacturière de la province.

Au cours de l'année à l'étude, ce programme a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	168
Prévision du nombre d'emplois créés	4 168
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	365 812 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	64 950 000 \$

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les dépenses du MEER au Québec en vertu des programmes de subventions au développement régional se sont élevées à 74,6 millions de dollars dont 37 millions ont été versés dans le cadre du programme de la zone spéciale de Montréal.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

En comparaison avec les autres régions du Québec, les Îles-de-la-Madeleine n'ont pas atteint un niveau de développement économique permettant de réduire le chômage chronique qui y sévit. La faiblesse de la croissance économique est en partie attribuable à la situation géographique de cette région. Conscient de ce problème, le ministère de l'Expansion économique régionale, de concert avec d'autres ministères fédéraux, a mis en oeuvre un programme qui vise essentiellement l'amélioration des conditions de vie de la population des îles, ainsi que la création et le maintien d'emplois permanents en vue de réduire le taux de chômage et l'exode de la population.

Le programme représente un engagement de 13 775 000 \$ de la part du gouvernement fédéral sur une période de quatre ans se terminant le 31 mars 1985. Quatre éléments de programmes ont

été élaborés par le MEER, le ministère des Pêches et des Océans et Transports Canada, soit l'aménagement de l'infrastructure portuaire reliée aux pêches, la construction d'une nouvelle piste et d'un poste d'approvisionnement en carburant pour les transporteurs aériens, la mise en oeuvre d'un programme de subventions adapté à l'industrie et la réalisation d'études reliées au développement économique. Le MEER est chargé de l'administration du programme de stimulants industriels.

Le programme de stimulants industriels a donné lieu, au cours de l'exercice financier 1981-1982, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	7
Prévision du nombre d'emplois créés	30
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	969 600 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	484 800 \$
Total des versements en 1981-1982	101 000 \$

En outre, le ministère avait prévu participer financièrement à des initiatives conjointes avec le gouvernement québécois dans des domaines tels que la mise en place d'infrastructures terrestres dans le secteur des pêches et dans d'autres projets reliés à l'agriculture et au tourisme.



LA RÉGION DE L'ONTARIO

La majeure partie des efforts du MEER en Ontario a porté sur les régions du Nord et de l'Est qui enregistrent depuis toujours une faible croissance. En même temps, toutefois, le ministère a discuté et négocié sérieusement avec des représentants provinciaux sur l'aide qu'il conviendrait d'apporter à toutes les régions de la province durement frappées par la récente conjoncture économique.

Au cours de l'année à l'étude, les dépenses effectuées par le MEER dans la région de l'Ontario se sont élevées à 48,5 millions de dollars, dont 33,9 millions ont été consacrés aux activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et 11,7 millions de dollars aux stimulants industriels.

Plus de 1 500 nouveaux emplois et des investissements en capital de près de 54 millions de dollars sont censés découler des activités entreprises en 1981-1982 dans le cadre du programme de subventions au développement régional.

Cinquante-cinq offres d'aide ont été acceptées au cours de l'année. Cette aide est offerte aux entreprises qui se lancent dans des projets de fabrication ou de transformation ou à celles qui agrandissent ou modernisent leurs usines situées dans les régions désignées de l'Ontario.

Au 31 mars 1982, 11 ententes auxiliaires avaient été conclues avec l'Ontario en vertu de l'ECC. Sept ententes sont actuellement en vigueur.

On trouvera dans les pages qui suivent, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et du programme de subventions au développement régional, au cours de l'année écoulée.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le nord-est de l'Ontario

Durée : 25 mars 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	13 755 000 \$
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 546 000
Gouvernement provincial	15 301 000
Coût estimatif total	30 602 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	10 272 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 354 000 \$

En vertu de cette entente, les mesures nécessaires sont prises en vue de renforcer le tissu urbain du nord-est de l'Ontario en atténuant les obstacles au développement qui existent dans certaines zones urbaines clefs et en y concentrant la nouvelle activité économique. En 1981-1982, le programme pour la région de Valley East a été ajouté à l'entente, portant ainsi la valeur totale de l'entente auxiliaire sur le nord-est de l'Ontario de 682 000 \$ à 30 602 000 \$. À l'heure actuelle, des programmes ont été élaborés, dans le cadre de cette entente, pour les villes de Parry Sound, Timmins, Sudbury, North Bay et Valley East.

Au cours de l'année à l'étude, des réseaux de distribution d'eau et d'égout ont été aménagés à Valley East, et on a procédé à la réfection des routes du parc industriel. Les derniers raccordements des tuyaux d'adduction d'eau et d'égout au système municipal actuel seront terminés en 1982-1983. La majeure partie des travaux entrepris aux termes du programme auxiliaire des égouts sanitaires du programme pour la zone de Sudbury a été terminée pendant l'année à l'étude. En 1982-1983, les dernières modifications seront apportées aux pompes des égouts qui seront raccordés aux canalisations municipales actuelles.

Afin de pouvoir mener à bien tous les projets reliés au parc industriel municipal dans le cadre du programme pour la région de North Bay, l'entente a été prolongée au cours de l'année jusqu'au 31 mars 1983. Les dernières vérifications des réseaux d'adduction d'eau et d'égout et les autres travaux souterrains le long de Lakeshore Drive seront terminés en 1982-1983, en même temps que la station de pompage, le dispositif de dérivation, le bitumage, l'accès aux routes et les travaux d'égout.

Les régions de Parry Sound et de Timmins ont bénéficié de programmes de développement au cours d'exercices financiers précédents.

Les localités à industrie unique

Durée : 18 octobre 1976 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	9 383 630 \$
Affaires indiennes et du Nord	314 908
Ministère des Transports	150 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	366 462
Gouvernement provincial	9 585 000
Coût estimatif total	19 800 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	8 143 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	268 000 \$

Cette entente a pour objectifs de diversifier et de stabiliser l'économie des localités à industrie unique du nord de l'Ontario et d'entreprendre des programmes visant à atténuer les problèmes sociaux et économiques qui caractérisent les localités à industrie unique.

Les projets entrepris aux termes de cette entente progressent rapidement et sont presque terminés. En juillet 1981, on a inauguré l'aéroport de Geraldton; la piste d'envol, les travaux de nivellement et de bitumage sont censés être terminés au cours de la saison de construction de 1982. La construction de l'aéroport de Geraldton facilitera grandement les voyages par avion effectués par les habitants de la région.

La construction du poste d'incendie du ministère des Ressources naturelles va également bon train. Le bâtiment principal est maintenant terminé et le quai est en construction.

La mise en valeur des ressources communautaires et rurales

Durée : 7 décembre 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	4 728 325 \$
Gouvernement provincial	4 728 325
Coût estimatif total	9 456 650 \$

Dépenses du MEER à ce jour	3 741 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	829 000 \$

La première étape de l'entente, soit le programme de la vallée supérieure de l'Outaouais, vise à accroître les possibilités d'emploi et les revenus dans les industries de ressources et de fabrication du comté de Renfrew. Parmi les éléments du programme, on compte l'évaluation des ressources forestières et minérales, des études sur l'aménagement de terrains industriels et une aide en vue de mettre sur pied une agence de développement économique pour l'ensemble du comté. En vertu des modifications apportées ultérieurement à cette entente, on met sur pied un programme de repeuplement des forêts dans l'est de l'Ontario, ainsi qu'un programme de levés géoscientifiques dans la région de Kirkland Lake.

Dans le cadre du programme sur la région de la vallée supérieure de l'Outaouais, l'association de développement économique du comté a pris part à de nombreuses initiatives économiques locales. La tenue d'une étude des possibilités manufacturières visant à aider la région à raffermir son assise économique pour l'avenir a suscité un intérêt local particulier. Les constatations du projet d'études de l'aménagement de terrains industriels ont suscité des discussions fédérales-provinciales au sujet de la nécessité d'un parc industriel à Pembroke. On s'attend qu'une modification visant à inclure un programme sur le parc industriel de Pembroke sera apportée à l'entente sur la mise en valeur des ressources communautaires et rurales en 1982-1983. Au cours de l'année à l'étude, l'évaluation des ressources minérales de la région de Pembroke-Renfrew a permis de préparer un inventaire sommaire des ouvrages publiés au cours des trois années précédentes et portant sur la présence de minéraux et d'agrégats dans la région.

Dans le cadre du programme des nouvelles forêts de l'est de l'Ontario, les travaux en cours sur la réalisation de cinq projets importants se

déroulent normalement. Parmi ces projets, on compte l'exploitation des peupliers hybrides, le repeuplement des forêts de feuillus et les inventaires des ressources forestières et agricoles.

Grâce à l'étude géophysique effectuée en vol et aux cartes de données établies par la suite dans le cadre du programme de Kirkland Lake, les travaux considérables d'exploration minérale se sont poursuivis au cours de l'année à l'étude dans les régions de Swastika, Kirkland Lake, Virginiatown et Larder Lake. Aux termes de ce programme, plus de 575 000 \$ ont été consacrés en 1981-1982 aux levés miniers et aux travaux d'évaluation.

La gestion forestière

Durée : 8 décembre 1978 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	41 118 250 \$
Gouvernement provincial	41 118 250
Coût estimatif total	<u>82 236 500 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	12 221 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	7 018 000 \$

Les objectifs de cette entente visent à améliorer les activités de gestion forestière et à accélérer le reboisement en vue d'assurer l'approvisionnement en bois à long terme. Les éléments du programme sont : la construction de routes d'accès aux forêts, l'établissement de camps de sylviculture, l'amélioration des installations de production des pépinières, des études du sol, des projets pilotes de recherche appliquée, une étude d'utilisation des feuillus et une évaluation.

Au 31 mars 1982, 92 projets avaient été approuvés aux termes de l'entente sur la gestion forestière. Les coûts de construction de certains chemins d'accès à la forêt sont partagés avec le secteur privé; ceux des terres de l'État sont entièrement financés en vertu de la présente entente.

Dans les pépinières de Thunder Bay, Dryden et Swastika, une aide financière est accordée au chapitre de l'agrandissement de la réserve de plants destinés au reboisement des forêts. En octobre 1981, le réseau d'irrigation a été inauguré à la pépinière de Thunder Bay.

La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers

Durée : 15 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	60 000 000 \$
Gouvernement provincial	<u>120 000 000</u>
Coût estimatif total	180 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	41 718 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	14 032 000 \$

Destinée à stimuler les investissements du secteur privé dans l'industrie des pâtes et papiers de la province par le biais de subventions au titre de la modernisation des usines, de la conservation de l'énergie et de l'adoption de mesures contre la pollution, cette entente vise à tirer parti des possibilités actuelles pour renforcer l'industrie ontarienne des pâtes et papiers en l'encourageant à investir les sommes nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'environnement et pour améliorer sa position concurrentielle sur les marchés internationaux.

Neuf sociétés importantes de pâtes et papiers ont signé des ententes pour recevoir une aide en vertu de ce programme.

Les dépenses engagées par les entreprises ont, à ce jour, dépassé les 900 millions de dollars. Au cours de 1981-1982, une entreprise a terminé son programme de modernisation bien avant la date prévue; le ministre et des représentants du ministère ont visité les installations. Une autre entreprise a demandé une prolongation d'un an à cause de problèmes internes.

Le programme avance comme prévu et atteindra ses objectifs. On pense que la contribution maximale du MEER, évaluée à 60 millions de dollars, sera pour beaucoup dans les quelque deux milliards de dollars que les entreprises investiront au cours des quatre prochaines années.

L'est de l'Ontario

Durée : 20 décembre 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	25 175 000 \$
Gouvernement provincial	<u>25 175 000</u>
Coût estimatif total	50 350 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	12 418 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	9 260 000 \$

Cette entente a pour objectif d'aider à stabiliser, à diversifier et à élargir l'assise économique de la région rurale de l'est de l'Ontario en exploitant la base de ressources naturelles et en assurant sa viabilité à long terme, et en stimulant les investissements du secteur privé dans la région. De l'aide a été accordée au chapitre de l'agriculture, des forêts, des minéraux, du tourisme et des subventions aux petites entreprises.

Quelque 1,6 million de dollars en prêts-subventions ont été offerts à 51 entreprises au cours de l'année 1981-1982 à la suite de quoi le secteur privé a investi la somme de 7,7 millions de dollars, suscitant ainsi la possibilité de créer en moyenne 385 emplois à temps plein au cours des trois prochaines années.

Les travaux de repeuplement des forêts ont continué à fournir des emplois à temps partiel aux résidents locaux pendant l'hiver. La technologie de levés par gradiomètre a été transférée du gouvernement au secteur privé en vue de stimuler l'exploration minérale par des levés aériens du potentiel minéral qui existe dans l'est de l'Ontario.

De plus, au cours de 1981-1982, on a approuvé la construction de 62 bouches d'égout municipales dans le cadre de la présente entente.

Le développement rural du Nord

Durée : 2 mars 1981 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	9 250 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	750 000
Gouvernement provincial	8 500 000
Coût estimatif total	<u>18 500 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	131 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	131 000 \$

L'expansion et la diversification de l'assise économique, dans la région rurale du nord de

l'Ontario, constituent l'objectif de la présente entente. Pour l'atteindre, on encouragera les entreprises locales et de petite envergure qui représentent un élément essentiel au développement à long terme du Nord. Une aide financière est offerte pour toute une gamme d'activités économiques reliées aux domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, du tourisme et de l'expansion des petites entreprises.

En 1981-1982, les sous-comités de l'entente ont fini d'établir les critères d'admissibilité à l'aide offerte en vertu de chaque programme et ont commencé à recevoir les demandes d'aide. À la fin de mars 1982, 69 projets avaient été approuvés, représentant un engagement fédéral total de près de 1,3 milliard de dollars.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tout le nord de l'Ontario, y compris les districts de Parry Sound et de Nipissing, ainsi que la région de Renfrew-Pembroke dans l'est de la province, sont admissibles à des subventions en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	55
Prévision du nombre d'emplois créés	1 516
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	53 939 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	11 860 000 \$
Total des versements en 1981-1982	11 692 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

LA RÉGION DE L'OUEST

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les dépenses effectuées par le MEER dans la région de l'Ouest qui comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, et les territoires du Nord-Ouest et le Yukon, se sont élevées à plus de 170 millions de dollars.

Sur ce montant, environ 74,9 millions de dollars ont été consacrés aux ententes auxiliaires, 22 millions aux stimulants industriels, et le reste à l'administration et aux activités entreprises dans le cadre de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP).

Du début de 1974 au 31 mars 1982, 42 ententes auxiliaires ont été signées dans la région de l'Ouest. En 1981-1982, les nouvelles ententes ont été conclues avec l'Alberta (aide au traitement des produits alimentaires) et avec le Manitoba (centre ville de Winnipeg).

Les activités de développement dans la région continuent de porter sur trois vastes domaines, soit les terres septentrionales de l'Ouest, les régions rurales et le développement urbain et industriel.

Les programmes sur les terres septentrionales ont pour objet d'aider les habitants à contribuer pleinement à la vie et au développement de leur région. Les dépenses du MEER aux termes des ententes auxiliaires sur les terres septentrionales en vigueur dans les provinces de l'Ouest et les territoires se sont chiffrées à plus de 32,6 millions de dollars au cours de l'exercice financier.

Dans le cadre de l'entente spéciale ARDA, on est venu en aide aux entreprises commerciales et on a exploité les possibilités de développement qui existent dans des domaines tels que le piégeage, la chasse, la pêche et l'agriculture. Au cours de l'année, les dépenses effectuées par le MEER aux

termes de cette entente se sont élevées à 14 813 000 \$.

Les programmes d'aménagement rural dans l'Ouest mis en application dans le cadre des ententes auxiliaires et de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), ont pour objet d'aider les localités secondaires et rurales à atteindre un niveau économique plus équilibré, grâce à la diversification agricole et industrielle.

L'ARAP a été créée par une loi adoptée en 1935 pour combattre la sécheresse grave et prolongée qui a sévi durant les sombres années 30. Relevant à l'origine du ministère de l'Agriculture, l'ARAP est devenue un organisme du MEER lors de la création de ce dernier en 1969. L'ARAP représente une part considérable des activités du MEER touchant le développement régional des Prairies. Cet organisme publie son propre rapport d'activité qu'on peut obtenir sur demande.

Les programmes administrés par l'ARAP sont conçus pour atténuer les effets de la sécheresse et de l'érosion dans les terres semi-arides des Prairies. Disposant de bureaux en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, l'ARAP se consacre à de nombreux travaux d'aménagement et de conservation du sol et de l'eau dont plusieurs nécessitent de grands ouvrages d'ingénierie.

Au cours de 1981-1982, on a accordé de l'aide technique et financière se chiffrant à 5 871 000 \$ pour la réalisation de 8 558 travaux de construction de fosses-réservoirs, de puits, de barrages d'approvisionnement en eau et de réseaux d'irrigation dans le cadre du programme de l'aménagement hydraulique sur les fermes.

La pépinière de l'ARAP à Indian Head (Saskatchewan) a distribué 6,1 millions de plants pour l'aménagement de brise-vent à 10 451 personnes réparties dans les quatre provinces de l'Ouest, au cours de 1981-1982.

L'ARAP veille aux intérêts du MEER dans les ententes auxiliaires provisoires sur l'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse conclues avec le Manitoba et la Saskatchewan. Ces ententes, qui étaient censées venir à expiration à la fin de l'année à l'étude, sont prolongées jusqu'au 31 mars 1984.

Le programme des centres de services agricoles, établi en 1972, vise à fournir une aide financière et technique à la construction de canalisations municipales d'eau et d'égout; il a été prolongé jusqu'en septembre 1982 au Manitoba, et jusqu'en mars 1983 en Saskatchewan. En Alberta, le programme avait été lancé en 1973 et a pris fin en 1979. L'engagement financier total du gouvernement fédéral s'élève à 54 millions de dollars; la moitié de cette somme est octroyée sous forme de subventions, et l'autre sous forme de prêts. Un montant total de 20 millions de dollars a été consacré au Manitoba qui, au 31 mars 1982, en avait dépensé 19,7 millions. En Saskatchewan, à la fin de l'exercice financier, on avait dépensé 26 des 28 millions de dollars alloués. L'Alberta de son côté avait reçu 5,8 millions des 6 millions de dollars accordés.

Le programme d'aide à l'entretien des troupeaux visant à aider les éleveurs à se remettre de la sécheresse de 1980 a pris fin le 31 mars 1982. À cette date, le MEER avait dépensé 45 millions de dollars dans le cadre de ce programme.

En 1981-1982, les dépenses de l'ARAP se sont élevées à 46,1 millions de dollars répartis comme suit : 26,8 millions en exploitation et en administration, 7,6 millions en immobilisations, 9,4 millions en contributions et 2,3 millions en prêts. Les dépenses totales en immobilisations, en contributions et en prêts, en excluant les versements effectués aux termes du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, sont réparties comme suit : Manitoba, 4,8 millions de dollars; Saskatchewan, 9,6 millions; Alberta, 2,7 millions. Au cours de 1981-1982, les contributions dans le cadre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux se sont élevées à 0,1 million de dollars au Manitoba, à 1,5 million en Saskatchewan et à 0,5 million en Alberta.

Le développement industriel demeure un élément clef de l'objectif global de la région de l'Ouest, c'est-à-dire promouvoir une économie plus

diversifiée et mieux répartir les possibilités et les emplois. Les ententes auxiliaires visant cet objectif comprennent celles sur le développement industriel (Manitoba et Colombie-Britannique), celles sur le tourisme (Colombie-Britannique, Manitoba et Yukon) et celles sur l'exploitation des forêts (Saskatchewan et Colombie-Britannique).

Le MEER contribue également à l'expansion industrielle de la région de l'Ouest par le biais du programme de subventions au développement régional. L'aide est offerte dans toute la région, sauf dans le sud de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Au cours de l'année, 107 offres de subventions industrielles ont été acceptées dans la région, soit des engagements de 18,8 millions de dollars pour le MEER. Les projets subventionnés devraient amener la création de 2 324 emplois directs et susciter des investissements d'environ 70,8 millions de dollars.

L E M A N I T O B A

Au 31 mars 1982, neuf ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'ECD. Une entente sur le centre ville de Winnipeg a été signée au cours de l'année à l'étude. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Les terres septentrionales du Manitoba

Durée : 1^{er} avril 1976 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	77 817 000 \$
Emploi et Immigration	5 516 000
Ministère des Transports	12 183 000
Affaires indiennes et du Nord	14 993 000
Gouvernement provincial	52 407 000
Coût estimatif total	<u>162 916 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour	76 798 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	9 346 000 \$

Cette entente a pour objectif de fournir un mécanisme qui favorisera l'expansion économique, augmentera les possibilités d'emploi et améliorera le niveau de vie des personnes vivant dans les localités rurales et éloignées du nord du Manitoba. Les programmes conçus dans le cadre de l'entente visent l'exploitation des ressources et le développement économique communautaire, l'épanouissement humain et les services communautaires, ainsi que les services de transport et de communication. À la suite d'une modification apportée à l'entente après la troisième année de son entrée en vigueur, on a accordé priorité au développement économique grâce à l'exploitation accrue des ressources et à l'expansion du programme de construction de routes.

Le développement industriel

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 400 000 \$
Industrie et Commerce	1 000 000
Gouvernement provincial	17 600 000
Coût estimatif total	44 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	10 644 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	4 969 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'accélérer le processus de développement industriel dans la Province, grâce à la connaissance et à la promotion des possibilités de développement industriel et aux transferts de technologie, d'appuyer les petites entreprises et de compenser pour les coûts de l'infrastructure industrielle reliés à l'emplacement des usines.

Au Manitoba, les industries prioritaires, qui ont une importance pour l'économie provinciale, sont les aliments et les boissons, les produits sanitaires, la machinerie légère, le matériel de transport, ainsi que les instruments électroniques et aérospatiaux.

Le programme de subventions aux petites entreprises rurales, lancé dans le cadre de cette entente, a pour objet de favoriser et d'appuyer la modernisation, l'expansion ou l'implantation de

petites entreprises qui, en raison de leur taille ou de leurs activités, ne satisfont pas aux critères de la Loi sur les subventions au développement régional. Un autre objectif porte sur le développement et l'expansion des petites entreprises dans des centres secondaires à l'extérieur de Winnipeg. À ce jour, 207 offres ont été acceptées, et l'engagement du MEER est de l'ordre de 2,5 millions de dollars.

La production des cultures à forte valeur ajoutée

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	11 100 000 \$
Gouvernement provincial	7 400 000
Coût estimatif total	18 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 959 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 534 000 \$

Cette entente a pour objet d'accélérer l'augmentation de la production des cultures à forte valeur ajoutée et la conversion des cultures en élevage du bétail à viande rouge. Pour arriver à ces fins, on doit stimuler la production des cultures destinées principalement à la transformation industrielle en améliorant l'efficacité de la production fourragère et l'alimentation du bétail et en adoptant des mesures pour supprimer les obstacles qui limitent la production des cultures à forte valeur ajoutée.

Le développement touristique

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	12 000 000 \$
Gouvernement provincial	8 000 000
Coût estimatif total	20 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	599 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	230 000 \$

L'objectif global de cette entente est de relever les endroits touristiques de la province et d'améliorer la productivité de l'industrie touristique, grâce à l'action conjointe de l'industrie et du gouvernement.

L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse

Durée : 30 mai 1980 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER (ARAP)	5 350 000 \$
Gouvernement provincial	<u>3 600 000</u>
Coût estimatif total	8 950 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 762 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 589 000 \$

Le Bureau des affaires du Manitoba de l'ARAP est chargé de veiller aux intérêts fédéraux dans l'administration de cette entente qui prévoit la réalisation d'études tendant à évaluer les effets de la sécheresse sur le développement présent et futur. L'ARAP et le département d'économie agricole de l'Université du Manitoba effectuent, aux termes d'un contrat, des études de lutte contre la sécheresse. À la fin de l'exercice financier, ces études allaient bon train.

On a poursuivi les études des nappes d'eau souterraines. Des entrepreneurs privés et le personnel de l'ARAP munis de matériel de forage ont effectué des forages exploratoires et des essais de puits.

On a entamé des études de la région Assiniboine-South-Hespeler. Deux projets d'envergure retiennent l'attention, soit dévier le cours de la rivière Assiniboine vers le bassin de la rivière La Salle pour fournir de l'eau aux agriculteurs et alimenter en eau le reste de la région Assiniboine-South-Hespeler, grâce à un important système d'emmagasinage d'eau et de déviation de la rivière Assiniboine. On croit que ces déviations offriraient des possibilités considérables en matière d'irrigation dans la région.

Quant aux autres projets d'approvisionnement en eau, ils comprenaient des études d'aménagement hydraulique pour les localités d'Altona, de McAuley et de Pine River, la fin de la grande partie des travaux reliés à l'élévation du niveau actuel du barrage de Morden, l'élaboration d'un contrat pour le projet de réfection à Edwards Creek pour lequel on a lancé un appel d'offres et qu'on a finalement adjugé et la préparation des plans et devis pour la fosse-réservoir d'approvisionnement en eau de Grandview.

Le centre ville de Winnipeg

Durée : 4 septembre 1981 au 31 mars 1986

Répartition des coûts :

MEER	32 000 000 \$
Ville de Winnipeg	32 000 000
Gouvernement provincial	<u>32 000 000</u>
Coût estimatif total	96 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 409 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 409 000 \$

L'entente tripartite Canada-Manitoba-Winnipeg tient compte de la situation socio-économique du centre ville et des quartiers avoisinants. Cette zone englobe la basse ville et les vieux quartiers entourant Winnipeg et représente le cinquième de la population de la ville. Elle a de tout temps joué un rôle de premier plan dans le développement du Manitoba et de l'Ouest. Cependant, au cours des trente dernières années de croissance suburbaine rapide, ses forces et ses possibilités ont été assombries par une certaine détérioration sociale, économique et physique.

L'entente a pour objectifs de fournir de plus grandes possibilités d'emploi, de favoriser le développement industriel, commercial et résidentiel approprié et de revivifier le milieu physique et social du centre ville et, enfin, de faciliter l'efficace participation sociale et économique des habitants du centre ville aux possibilités de développement.

On s'appliquera à atteindre ces objectifs en mettant sur pied un ensemble de programmes exhaustifs et intégrés dont les suivants : des programmes de développement industriel et commercial, un programme d'emploi et d'action positive et des programmes touchant le logement, l'amélioration communautaire, les installations et les services communautaires, et ce en vue de revitaliser les vieux quartiers résidentiels.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	71
Prévision du nombre d'emplois créés	1 560
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	47 422 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	11 598 000 \$
Total des versements en 1981-1982	14 875 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), visait à favoriser le développement économique et l'adaptation sociale des populations rurales, en particulier celles d'origine autochtone, qui n'avaient eu jusqu'ici aucun accès ou fort peu à des revenus et à des emplois réguliers. Une aide financière était fournie aux entreprises commerciales ou de fabrication primaire en vue de créer des emplois et d'augmenter les revenus. L'entente est venue à expiration le 31 mars 1982.

Les dépenses du MEER aux termes de l'entente spéciale ARDA ont été de l'ordre de 3 237 000 \$ en 1981-1982.

L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

Les dépenses de l'ARAP au Manitoba se sont élevées à 7,6 millions de dollars, dont 1 million sous forme de prêts et 1,1 million en contributions autres que celles accordées dans le cadre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, auquel on a consacré 0,1 million de dollars au cours de l'exercice financier.

Les dépenses au titre du programme des centres de services agricoles se sont chiffrées à 2,3 millions de dollars, dont 2,1 millions provenaient du gouvernement fédéral. Au 31 mars 1982, on avait dépensé 19,7 des 20 millions de dollars octroyés par le Canada.

L A S A S K A T C H E W A N

Au 31 mars 1982, 12 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

La vallée de la Qu'Appelle

Durée : 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	7 743 680 \$
Environnement Canada	9 000 000
Parcs Canada	1 200 000
Industrie et Commerce	16 320
Gouvernement provincial	15 740 000
Coût estimatif total	33 700 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	4 541 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 803 000 \$

La vallée de la Qu'Appelle constitue l'un des principaux endroits touristiques pour les habitants de la Saskatchewan et pour les touristes venant de l'extérieur de la province.

Cette entente a trois principaux objectifs : assurer la productivité à long terme des ressources touristiques et récréatives de la vallée de la Qu'Appelle, accroître les avantages qui découlent de l'utilisation de ces ressources et améliorer la gestion des ressources en terre et en eau. Environnement Canada joue un rôle important dans la gestion des ressources en terre et en eau par le biais de programmes d'amélioration de la capacité d'écoulement des rivières, par la surveillance de la qualité de l'eau et par la maîtrise de l'inondation des terres. Le traitement tertiaire des eaux usées des villes de Regina et de Moose Jaw et des petites municipalités demeure cependant la responsabilité du MEER.

Parmi les programmes récréatifs les plus réussis, on compte ceux touchant l'élevage d'oiseaux

aquatiques, l'accroissement du potentiel de la pêche sportive et la préservation des cerfs à queue blanche.

L'industrie touristique a été subventionnée par le biais du programme de subventions au développement commercial en vertu duquel on accorde de l'aide financière pour les travaux de rénovation majeurs et de construction de centres de services touristiques et d'hébergement.

Les terres septentrionales

Durée : 1^{er} avril 1978 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	58 300 000 \$
Ministère des Transports	12 500 000
Emploi et Immigration	9 000 000
Affaires indiennes et du Nord	7 200 000
Gouvernement provincial	40 000 000
Coût estimatif total	127 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	42 676 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	17 363 000 \$

Par cet accord, on poursuit essentiellement le travail entrepris dans le cadre de l'entente provisoire sur les terres septentrionales qui a pris fin le 31 mars 1978. Elle a pour objet d'assurer aux gens du Nord des choix et des possibilités de participation au développement social et économique, de favoriser la mise en valeur des ressources naturelles de la région et d'offrir aux résidents du Nord la possibilité de conserver leur mode de vie dans un cadre physique et social amélioré.

Les principaux éléments de cette entente ont trait au développement économique et à la mise en valeur des ressources, à l'épanouissement humain, au développement des transports et des communications, à l'information et à la consultation.

Un programme d'exploitation des ressources pour l'industrie du piégeage des animaux à fourrure, une importante source de revenus pour plusieurs habitants du nord de la Saskatchewan, a continué d'être subventionné au cours de l'année à l'étude. L'octroi d'un montant de plus de 140 000 \$ a permis à une association de trappeurs de poursuivre ses activités et rendu possible également l'allocation de modestes subventions de démarrage à de nouveaux trappeurs.

On a construit au coût de 1,3 million de dollars trois nouvelles maisons de correction communautaires. Ces établissements se veulent une nouvelle tentative dans le traitement des gens du Nord condamnés à une peine correctionnelle, lequel traitement consiste à les garder dans leur milieu et à favoriser leur réintégration dans la communauté.

La formation de sapeurs-pompiers volontaires, une activité nouvelle qui est devenue pleinement opérationnelle avec la fourniture de matériel de lutte contre les incendies à une douzaine de localités, était en voie d'être terminée aux termes d'un programme distinct de l'entente. Plus de 100 sapeurs-pompiers ont reçu une formation de base au coût d'environ 60 000 \$ ajoutant ainsi un élément nouveau à la protection communautaire du nord de la Saskatchewan.

Un important programme de formation subventionné aux termes de cette entente est celui des enseignants du Nord, grâce auquel 70 étudiants suivent un cours de quatre ans menant au certificat d'enseignement de niveau A reconnu dans toute la province. Pendant une ou deux semaines chaque mois, les étudiants assistent aux classes qui leur sont données dans un endroit central du nord de la Saskatchewan, puis enseignent le reste du temps dans l'école de leur localité.

Une activité récente consiste en l'aménagement de parcs industriels dans trois grandes agglomérations du Nord. La Société de développement économique de la Saskatchewan, qui relève du gouvernement provincial, partagera les frais de ces travaux avec le MEER. Ces parcs serviront à fournir des terrains viabilisés à prix modique aux entreprises du Nord.

L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER (ARAP)	7 400 000 \$
Environnement Canada	500 000
Gouvernement provincial	7 350 000
Coût estimatif total	15 250 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	2 501 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 601 000 \$

Les sécheresses périodiques ont eu de graves répercussions sur le climat économique et social de la Saskatchewan depuis l'arrivée des premiers colons. Le développement est souvent entravé par le manque d'eau et la répartition inégale des réserves de surface.

Aux termes de cette entente, les études visant à évaluer les répercussions sociales et économiques de la sécheresse et de la pénurie d'eau vont bon train, et on prévoit que la première phase sera terminée le 31 décembre 1982. Les études des nappes d'eau souterraines de la formation de la rivière Judith et de la couche aquifère de Hatfield sont terminées et les rapports définitifs sont en train d'être rédigés. On procède actuellement au sondage de la couche aquifère de la vallée Estevan et on pense l'avoir terminé à l'automne de 1982.

On a mené à terme les ouvrages d'approvisionnement en eau à Birch Hills, Kipling et Melfort. Les travaux de construction sont en cours à Weyburn et Humboldt. Les travaux d'ingénierie sur le problème d'approvisionnement en eau sont terminés dans les localités de Radville, de Ceylon, de Canora, de Kerrobert, de Wynyard et de Grenfell. Des études sur le terrain sont en cours à Maidstone et d'autres seront entreprises un peu plus tard au cours de l'année à Melville. Les localités de Redvers et de Watrous sont venues s'ajouter à la liste des emplacements à étudier.

L'arpentage précis pour la réalisation des ouvrages d'art destinés à réduire les dommages causés par les inondations a été entrepris sur la rivière Souris et l'élaboration de solutions de rechange est presque terminée. On a acheté deux parcelles de terrain sujet aux inondations et procédé au déménagement d'une maison de ferme. L'amélioration des techniques de prévision des crues va bon train.

La planification, 1979-1984

Durée : 1^{er} avril 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :	
MEER	750 000 \$
Gouvernement provincial	750 000
Coût estimatif total	1 500 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	224 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	100 000 \$

Les principaux objectifs de la deuxième entente sur la planification sont les suivants : recenser et analyser les possibilités de développement économique, effectuer des études d'adaptation sociale urbaine, de planification communautaire et de cartographie, et de réaménagement des noyaux urbains en Saskatchewan, et élaborer les stratégies, programmes et ententes auxiliaires découlant de ces possibilités et de ces études.

L'exploitation forestière

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :	
MEER	12 000 000 \$
Gouvernement provincial	12 000 000
Coût estimatif total	24 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	8 788 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 770 000 \$

Les objectifs primordiaux de l'entente étaient : planifier l'exploitation à long terme de l'industrie forestière en Saskatchewan, déterminer les possibilités industrielles du secteur forestier, améliorer les méthodes de gestion forestière et de sylviculture, entreprendre la planification spéciale sur place de l'exploitation des régions forestières commerciales, accroître la compétitivité des coûts de l'industrie sur les marchés intérieurs et étrangers et maximiser l'utilisation globale des ressources forestières.

Plus de la moitié des fonds fédéraux, disponibles aux termes de l'entente, ont été consacrés à la gestion forestière et à la sylviculture en vue d'assurer à l'industrie un approvisionnement soutenu en bois et des estimations de coûts admissibles, fondées sur des données adéquates. L'entente favorisait enfin la planification en vue de l'exploitation des régions qui présentaient des possibilités commerciales.

On a procédé à la mise à jour de l'inventaire des forêts de la Saskatchewan à l'aide de cartes informatisées, fondées sur des photographies aériennes et sur l'inspection sur place d'usines modèles choisies au hasard.

L'accroissement de la productivité et des changements technologiques dans le secteur agricole

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	7 660 000 \$
Gouvernement provincial	7 660 000
Coût estimatif total	15 320 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 5 676 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 2 336 000 \$

L'entente visait principalement à élargir et à diversifier l'assise agricole de la province en favorisant les cultures spéciales qui présentaient des possibilités de transformation pour raffermir ainsi les liens entre la production primaire et la transformation, à permettre le transfert de la technologie de la recherche appliquée à la production agricole, à accroître l'efficacité de la production et de la conversion des cultures en élevage du bétail à viande rouge et à augmenter la valeur ajoutée dans la transformation des cultures et des viandes.

Deux programmes principaux ont été mis en oeuvre aux termes de cette entente : la diversification des cultures et les changements technologiques, de même que l'accroissement de la productivité. Le premier comportait deux projets axés sur les activités de démonstration de terres sèches et de cultures nouvelles et techniques connexes, et un projet visant à inciter les agriculteurs ayant recours à l'irrigation à s'engager dans la production de cultures spéciales et de légumes. Le deuxième programme comportait divers projets reliés à l'accroissement de la productivité dans les domaines de la culture et de l'élevage tels que l'amélioration des procédés de location des pâturages, la prise de mesures préventives d'hygiène vétérinaire pour le bétail, l'élimination des mauvaises herbes, le drainage et autres mesures d'amélioration de la productivité en matière de culture, ainsi que d'autres programmes de gestion agricole.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'exercice financier, le programme de subventions au développement régional a donné lieu aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	24
Prévision du nombre d'emplois créés	431
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	12 601 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	4 013 000 \$
Total des versements en 1981-1982	5 809 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), apportait de l'aide aux habitants d'origine indienne afin de favoriser les possibilités d'amélioration de leur situation économique et socio-économique ou d'en créer de nouvelles. Dans le cadre de cette troisième entente spéciale ARDA conclue avec la Saskatchewan, la désignation géographique s'étendait à toutes les parties de la province, à l'exception des villes de Saskatoon et de Regina. L'entente est venue à expiration le 31 mars 1982.

Au cours de l'année à l'étude, 204 projets ont été sanctionnés, représentant des engagements fédéraux totalisant 7,3 millions de dollars. Les dépenses du MEER aux termes de l'entente spéciale ARDA en Saskatchewan ont été de l'ordre de 5 030 000 \$ pendant l'année 1981-1982.

L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

Au cours de l'année à l'étude, l'ARAP a continué de voir au fonctionnement de 23 réservoirs d'eau et de 6 réseaux d'irrigation dans le sud-ouest de la Saskatchewan. Ces ouvrages sont destinés à la culture de plantes fourragères dans cette zone agricole de terres arides. En outre, ils fournissent l'approvisionnement en eau pour usages domestiques et industriels à une ville et à trois agglomérations et permettent une distribution contrôlée de l'eau aux États-Unis, aux termes d'un traité international.

Les dépenses de l'ARAP en Saskatchewan se sont élevées à 33,5 millions de dollars. Sur ce montant, 1,3 million de dollars ont été octroyés sous forme de prêts et 3,7 millions sous forme de contributions autres que celles accordées dans le cadre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux, lequel a reçu 1,5 million de dollars.

Les coûts de construction aux termes du programme des centres de services agricoles se sont élevés à 2,8 millions de dollars, dont 2,5 millions provenaient du gouvernement fédéral. Au 31 mars 1982, on avait dépensé 26 millions des 28 millions de dollars alloués à ce programme en Saskatchewan.

L'ALBERTA

Au 31 mars 1982, sept ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD) avec l'Alberta. Au cours de l'année à l'étude, une nouvelle entente sur l'aide au traitement des produits alimentaires d'une durée de trois ans a été signée. On trouvera, dans les pages suivantes, une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes au cours de 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le nord de l'Alberta

Durée : 1^{er} avril 1977 au 31 mars 1982

Répartition des coûts :

MEER	27 500 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	5 000 000
Gouvernement provincial	22 500 000
Coût estimatif total	55 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 21 494 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 4 082 000 \$

Cette entente, qui a pris fin le 31 mars 1982, avait pour objet d'améliorer les revenus, les possibilités d'emploi, les conditions de vie et les installations communautaires dans le nord de l'Alberta de façon à permettre aux habitants de cette région de participer plus activement au développement du Nord. Les programmes couvraient

les cinq domaines suivants : épanouissement humain, services et installations communautaires, services et installations communautaires dans les réserves indiennes, redressement social et perfectionnement professionnel et développement économique communautaire.

L'aide au traitement des produits alimentaires

Durée : 19 août 1981 au 30 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	14 000 000 \$
Gouvernement provincial	14 000 000
Coût estimatif total	28 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour 461 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 461 000 \$

Cette entente est la prolongation de la précédente qui a pris fin le 30 juin 1981; elle a pour objectifs de renforcer la viabilité économique des petites agglomérations rurales et d'accroître, en Alberta, la transformation des produits alimentaires qui ont occupé ou qui pourraient occuper une place concurrentielle sur les marchés intérieurs et étrangers, grâce à la mise au point de nouvelles techniques. Jusqu'à présent, 17 offres ont été acceptées par des entreprises des régions rurales de l'Alberta, ce qui représente des subsides de 2,323 millions de dollars, lesquels devraient amener la création de 92 emplois. On procédait, à la fin de mars 1982, à l'évaluation de 157 autres demandes d'aide.

Au nombre des projets subventionnés jusqu'à présent aux termes de cette entente, citons des installations de préparation de la viande, de produits laitiers et de légumes, des pâtisseries, des usines d'aliments et plusieurs entreprises de transformation d'aliments nutritifs spéciaux.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Au cours de l'année à l'étude, aucune offre d'aide n'a été faite aux termes du programme de subventions au développement régional. Le total des versements effectués au titre des offres acceptées antérieurement s'élevait à 191 000 \$ en 1981-1982.

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ADMINISTRATION DU RÉTABLISSMENT AGRICOLE DES PRAIRIES (ARAP)

En Alberta, l'ARAP a procédé à d'importantes études d'irrigation et d'aménagement hydraulique sur les réserves des Gens-du-Sang et des Piégnans et de maîtrise des crues sur la réserve des Pieds-Noirs.

En Alberta, on a aussi revu le projet de la rivière Milk, examiné la digue de la vallée Crawling, poursuivi les études du déversoir de la Saint Mary, évalué quatre barrages dans les zones spéciales, examiné le projet du barrage de Cameron et élaboré les travaux de réfection du barrage de Deadfish Creek.

Les dépenses fédérales totales en Alberta se sont élevées à 4,9 millions de dollars dont 1,7 million en frais d'exploitation et 0,5 million au chapitre du programme d'aide à l'entretien des troupeaux.

LA COLOMBIE - BRITANNIQUE

Au 31 mars 1982, 11 ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). On trouvera dans les pages suivantes une brève description des activités entreprises dans le cadre des ententes auxiliaires et des autres programmes en 1981-1982.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

Le développement industriel

Durée : 8 juillet 1977 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	35 000 000 \$
Gouvernement provincial	35 000 000
Coût estimatif total	<u>70 000 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 24 756 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 7 497 000 \$

Cette entente a pour objectifs de favoriser une plus grande diversification sectorielle et spatiale des activités économiques et d'accroître ainsi les possibilités d'emploi productif dans les régions visées, ce qui permettra d'atteindre un niveau de développement plus équilibré entre les différentes régions de la province.

L'entente comprend les éléments suivants : de la recherche afin de déterminer et d'analyser les possibilités industrielles pour les localités; des subventions aux commissions industrielles régionales; des prêts à faible taux d'intérêt pour aider les localités à viabiliser des parcs et des mails industriels, à aménager des emplacements destinés à certaines industries et à construire à l'avance des locaux pour les entreprises de fabrication; des prêts sans intérêt et des prêts-subventions pour l'implantation, la modernisation ou l'agrandissement de petites entreprises de fabrication ou de transformation ou des entreprises d'entretien et de réparation qui y sont reliées; et l'information du public.

En ce qui concerne le financement, on a mis en place un nouvel arrangement, le premier du genre au Canada, par lequel les sommes versées en remboursement des prêts consentis aux termes du programme sur l'infrastructure industrielle iront dans un fonds renouvelable. Ainsi, plus de 50 millions de dollars, qui à l'origine devaient retourner dans les caisses fédérale et provinciale, pourront à nouveau être prêtés pour réaliser d'autres projets de développement industriel en Colombie-Britannique. Le nouveau fonds renouvelable permettra de prolonger efficacement jusqu'en 1992 les programmes d'aménagement de terrains industriels dans le cadre de l'entente auxiliaire sur le développement industriel.

Le développement agricole et rural

Durée : 1^{er} août 1977 au 31 juillet 1982

Répartition des coûts :

MEER	30 000 000 \$
Contribution locale	26 750 000
Gouvernement provincial	86 000 000
Coût estimatif total	<u>86 750 000 \$</u>

Dépenses du MEER à ce jour 15 412 000 \$

Dépenses du MEER en 1981-1982 4 793 000 \$

Cette entente a pour objectifs d'identifier, de rechercher, de planifier et d'exploiter les nouvelles possibilités reliées au développement agricole et rural, d'augmenter les emplois dans les secteurs des industries de l'agriculture et de la transformation des denrées qui offrent des possibilités sur les plans de la production et des marchés et d'appuyer l'essor des industries en place.

Les programmes sont conçus pour favoriser la recherche, la formation et la promotion commerciale, pour améliorer les méthodes de gestion et de production, pour accroître la productivité des terres de l'État par la planification coordonnée des activités de l'élevage, des terres forestières et des réserves fauniques, pour augmenter la production des terres agricoles qui en ont le potentiel et pour aider l'industrie de la transformation secondaire des denrées en vue d'accroître les possibilités d'emploi rural.

Le développement de l'industrie des voyages

Durée : 17 octobre 1978 au 17 octobre 1983

Répartition des coûts :

MEER	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000
Coût estimatif total	50 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	18 607 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	4 842 000 \$

Cette entente a pour objectif de renforcer le rôle joué par l'industrie des voyages dans le développement économique de la province. Les programmes visent à élaborer des stratégies à long terme pour l'industrie des voyages en relevant les tendances, les lacunes et les orientations futures et en menant des études de faisabilité et de possibilité. Ces programmes visent également à instaurer des structures institutionnelles nécessaires à la coordination des associations de l'industrie des voyages, à améliorer les installations et l'infrastructure reliées à cette industrie, à appuyer la création, l'amélioration ou le développement des principaux stimulants de voyages tels les centres culturels, les parcs d'intérêt spécial, les lieux historiques et les attractions naturelles et, enfin, à appuyer l'aménagement de stations de ski internationales offrant des installations multirécréatives tout au long de l'année.

Les programmes ont soulevé une réaction enthousiaste, au point que beaucoup trop de gens ont soumis des demandes de fonds. Par conséquent, on n'encourage plus la présentation de demandes, car il semble bien que la majorité des fonds disponibles dans le cadre de l'entente seront consacrés aux propositions déjà soumise.

La gestion forestière intensive

Durée : 17 mai 1979 au 31 mars 1984

Répartition des coûts :

MEER	25 000 000 \$
Gouvernement provincial	25 000 000
Coût estimatif total	50 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	15 000 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	3 492 000 \$

L'objectif de cette entente consiste à augmenter les perspectives de création d'emplois que renferment les ressources forestières en accroissant le rendement en bois et en élargissant certains programmes de gestion forestière intensive de la province.

Les éléments du programme sont les suivants : le reboisement des terres déjà endommagées par l'abattage et les incendies, l'espacement des jeunes arbres et des forêts denses afin de permettre aux arbres sélectionnés de croître davantage et plus rapidement, la fertilisation, la protection contre les incendies et les contrats de mise en oeuvre.

La route d'accès à l'île Ridley

Durée : 26 novembre 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	4 800 000 \$
Gouvernement provincial	4 800 000
Coût estimatif total	9 600 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	3 801 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	2 479 000 \$

Le but de la présente entente est de permettre l'aménagement d'un accès routier industriel reliant la route provinciale 16 aux installations portuaires pour les marchandises en vrac sur l'île Ridley, près de Prince-Rupert. Cette amélioration dans le domaine du transport favorisera le développement économique des provinces de l'Ouest en créant des emplois, des revenus, des activités commerciales et des avantages qui découleront de la balance des paiements.

Les éléments du programme sont les suivants : travaux de défrichage, d'essouchement, construction d'une route de 7 km et d'un viaduc pour le CN. Les travaux de construction de la route se sont poursuivis au cours de l'année à l'étude et doivent être terminés à l'été 1982.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	10
Prévision du nombre d'emplois créés	297
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	8 765 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	2 594 000 \$
Total des versements en 1981-1982	785 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

Cette entente, conclue en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), prévoyait de l'aide à l'établissement, à l'expansion ou à la modernisation d'entreprises commerciales qui donneraient de l'emploi aux personnes d'ascendance autochtone. En outre, l'entente prévoyait une aide à la formation spéciale des employés autochtones éventuels et aux services et installations communautaires nécessaires pour appuyer le développement dans les zones éloignées de la province. Contrairement aux autres provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique n'a pas conclu d'entente sur les terres septentrionales centrée sur les autochtones; l'entente spéciale ARDA répondait donc à un grand nombre de besoins d'aide des communautés, spécialement celles qui sont situées dans le Nord. Cette entente a pris fin le 31 mars 1982.

Les dépenses du MEER en Colombie-Britannique aux termes de l'entente spéciale ARDA se sont élevées à 3,4 millions de dollars en 1981-1982.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La présence du ministère dans les territoires du Nord-Ouest ne remonte qu'au début de 1977. Ses programmes jouent un rôle important dans la vie économique des habitants de cette région. Voici une brève description des activités entreprises en vertu des programmes du ministère en 1981-1982.

L'ENTENTE AUXILIAIRE

Le développement économique des collectivités locales

Durée : 4 avril 1979 au 30 septembre 1981

Répartition des coûts :

MEER	2 000 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	460 000
Gouvernement territorial	1 373 000
Coût estimatif total	3 833 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	844 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	538 000 \$

Cette entente provisoire a permis la réalisation de projets sur le tourisme, sur la planification et l'exploitation des ressources renouvelables et sur la planification du développement économique des localités. L'entente, qui devait prendre fin le 31 mars 1981, a été prolongée jusqu'au 30 septembre 1981.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	1
Prévision du nombre d'emplois créés	3
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	506
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	90 000 \$
Total des versements en 1981-1982	88 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA avait été conclue avec les territoires du Nord-Ouest en 1977 en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA). Cette entente était destinée à aider les habitants, particulièrement ceux d'ascendance indienne et inuit, à lancer, à agrandir ou à moderniser des entreprises commerciales employant des autochtones et à contribuer à l'amélioration des revenus des Indiens et des Inuit qui exercent des activités de production primaire telles que la chasse, le piégeage, la pêche et l'exploitation forestière.

Le programme prévoyait également certaines mesures d'adaptation sociale afin de permettre aux autochtones de tirer parti des possibilités d'emploi et de revenu gagné.

L'entente spéciale ARDA conclue avec les territoires du Nord-Ouest est venue à expiration le 31 mars 1982.

Au cours de l'exercice financier à l'étude, 80 offres d'aide financière ont été acceptées. Elles représentent un engagement éventuel de 4,7 millions de dollars à l'égard d'un large éventail de projets. Pendant cette période, les dépenses du MEER aux termes du programme se sont élevées à 2 203 000 \$.

LE YUKON

Au 31 mars 1982, deux ententes auxiliaires avaient été conclues en vertu de l'entente-cadre de développement (ECD). Voici une brève description des activités entreprises en 1981-1982 dans le cadre de ces ententes auxiliaires et des autres programmes.

LES ENTENTES AUXILIAIRES

L'exploitation des ressources renouvelables

Durée : 4 avril 1979 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	3 120 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	1 400 000
Gouvernement territorial	<u>2 080 000</u>
Coût estimatif total	6 600 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 305 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	néant

En vertu de cette entente, les gouvernements fédéral et territorial participent à un programme commun ayant pour but d'augmenter la base des données relatives aux ressources renouvelables. La date d'échéance de cette entente, qui était fixée au 31 mars 1982, a été repoussée au 31 mars 1983.

Le développement du tourisme

Durée : 14 février 1980 au 31 mars 1983

Répartition des coûts :

MEER	3 600 000 \$
Affaires indiennes et du Nord	1 500 000
Gouvernement territorial	<u>900 000</u>
Coût estimatif total	6 000 000 \$

Dépenses du MEER à ce jour	1 991 000 \$
Dépenses du MEER en 1981-1982	1 286 000 \$

Cette entente provisoire, qui porte sur le développement du tourisme, la recherche et la planification, prévoit l'élaboration d'une stratégie à long terme pour l'industrie du tourisme du Yukon afin d'aider à contrebalancer le modèle traditionnel de l'économie fondée sur les ressources de cette région qui semble aller d'un extrême à l'autre. Cette entente restera en vigueur jusqu'au 31 mars 1983.

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme de subventions au développement régional a donné lieu, au cours de l'exercice financier, aux activités suivantes :

Nombre net d'offres acceptées	1
Prévision du nombre d'emplois créés	33
Investissements au titre de l'actif admissible afférents à ces offres	8 765 000 \$
Engagements du MEER au chapitre de ces offres	540 000 \$
Total des versements en 1981-1982	219 000 \$

Pour de plus amples renseignements sur le programme de subventions au développement régional et pour la définition des termes utilisés, se reporter à l'appendice C.

L'ENTENTE SPÉCIALE ARDA

L'entente spéciale ARDA, signée en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), était destinée à aider les habitants, particulièrement ceux d'ascendance indienne, à lancer des entreprises commerciales employant des autochtones et à contribuer à l'amélioration des revenus des Indiens qui exercent des activités de production primaire telles que la chasse, le piégeage, la pêche et l'exploitation forestière. Le programme prévoyait également certaines mesures d'adaptation sociale afin de permettre aux autochtones de tirer parti des possibilités d'emploi et de revenu gagné.

L'entente spéciale ARDA conclue avec le Yukon est venue à expiration le 31 mars 1982.

Au cours de l'année à l'étude, 38 offres d'aide financière ont été acceptées et une somme totale d'environ 1,6 million de dollars a été consacrée à une grande variété de projets. Pendant cette période, les dépenses du MEER aux termes du programme se sont élevées à 989 000 \$.

APPENDICES

APPENDICE A

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉPENSES

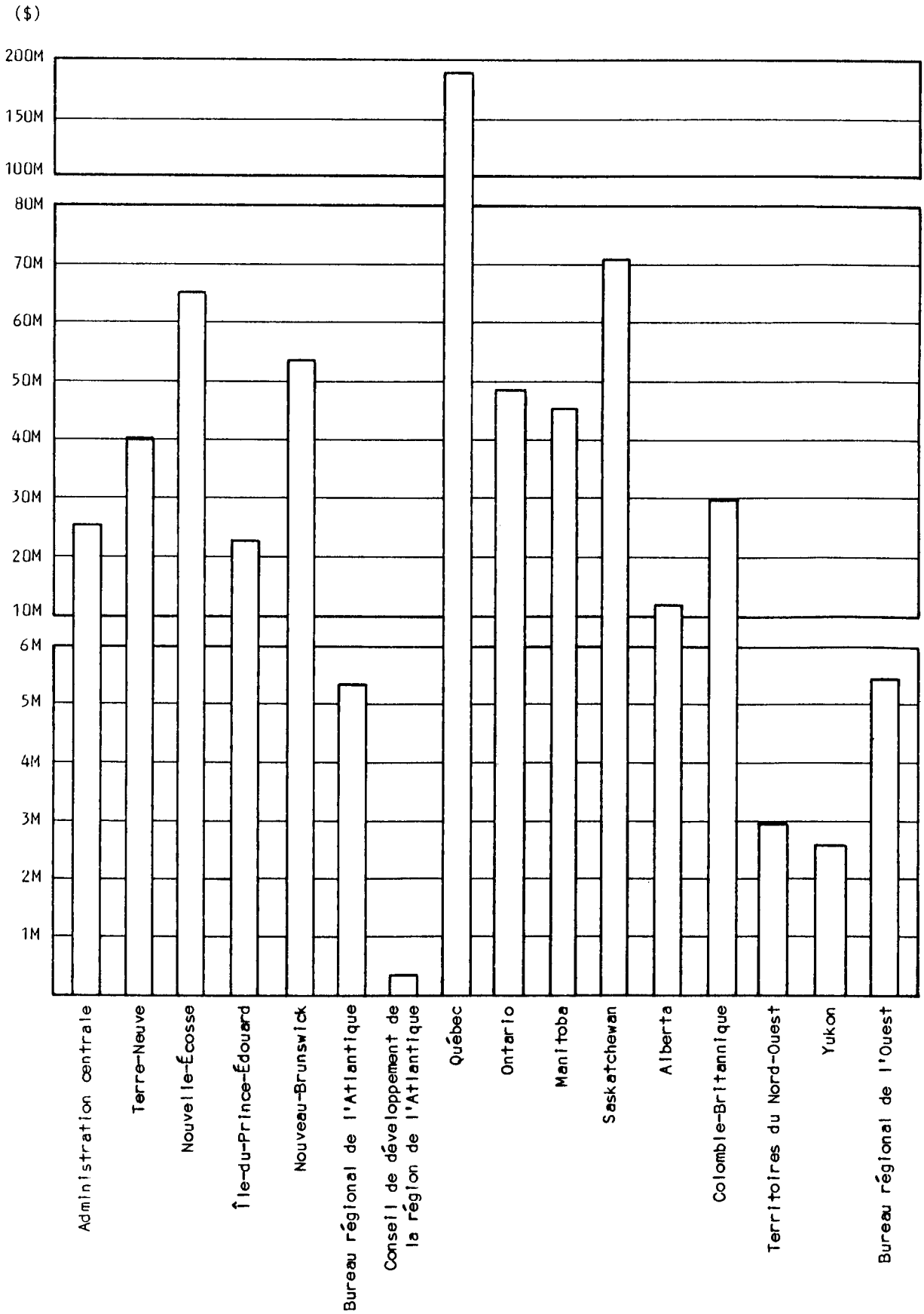
En 1981-1982, le total des dépenses du ministère atteignait un peu plus de 615 millions de dollars. Les tableaux suivants font état des dépenses engagées au titre des diverses activités du MEER. Dans ce rapport, les dépenses sont indiquées en chiffres bruts, sauf lorsqu'on précise le contraire, conformément à la méthode employée dans les comptes publics du Canada.

Outre les dépenses effectuées dans le cadre des divers programmes de chacun des territoires et provinces et énumérées dans les chapitres précédents, le ministère engage des dépenses qu'on ne peut imputer à une province, à un territoire ou à un programme donné. On retrouve dans cette catégorie les frais d'administration des bureaux régionaux et provinciaux et de ceux de l'administration centrale, ainsi que les dépenses au titre de la planification, de l'administration, des études spéciales, de la liaison et de la coordination.

Dépenses du MEER, 1981-1982 (en milliers de dollars)

	Planification et administration	Ententes auxiliaires	Subventions à l'industrie*	Autres programmes		Total
				Dépenses budgétaires	Dépenses non bud- gétaires	
Administration centrale	25 887			10		25 897
Terre-Neuve	1 956	35 071	1 912	364	1 500	40 803
Nouvelle-Écosse	2 064	55 422	7 500	4		64 990
Île-du-Prince- Édouard	807		2 143	19 925		22 875
Nouveau-Brunswick	2 001	44 786	7 055	169		54 011
Bureau régional de l'Atlantique	4 713			659		5 372
Conseil de développement de la région de l'Atlantique	357					357
Québec	9 828	97 698	74 745	492		182 763
Ontario	2 777	33 891	11 692	149		48 509
Manitoba	2 223	17 795	14 875	9 541	1 031	45 465
Saskatchewan	2 197	25 418	5 809	36 740	1 269	71 433
Alberta	1 014	5 991	191	4 891		12 087
Colombie-Britannique	1 919	23 914	785	3 365		29 983
Territoires du Nord-Ouest	133	538	88	2 203		2 962
Yukon	107	1 286	219	989		2 601
Bureau régional de l'Ouest	5 453			31		5 484
TOTAL	63 436	341 810	127 014	79 532	3 800	615 592

* Comprend les versements statutaires prévus aux termes des garanties de prêts de la Loi sur les subventions au développement régional.

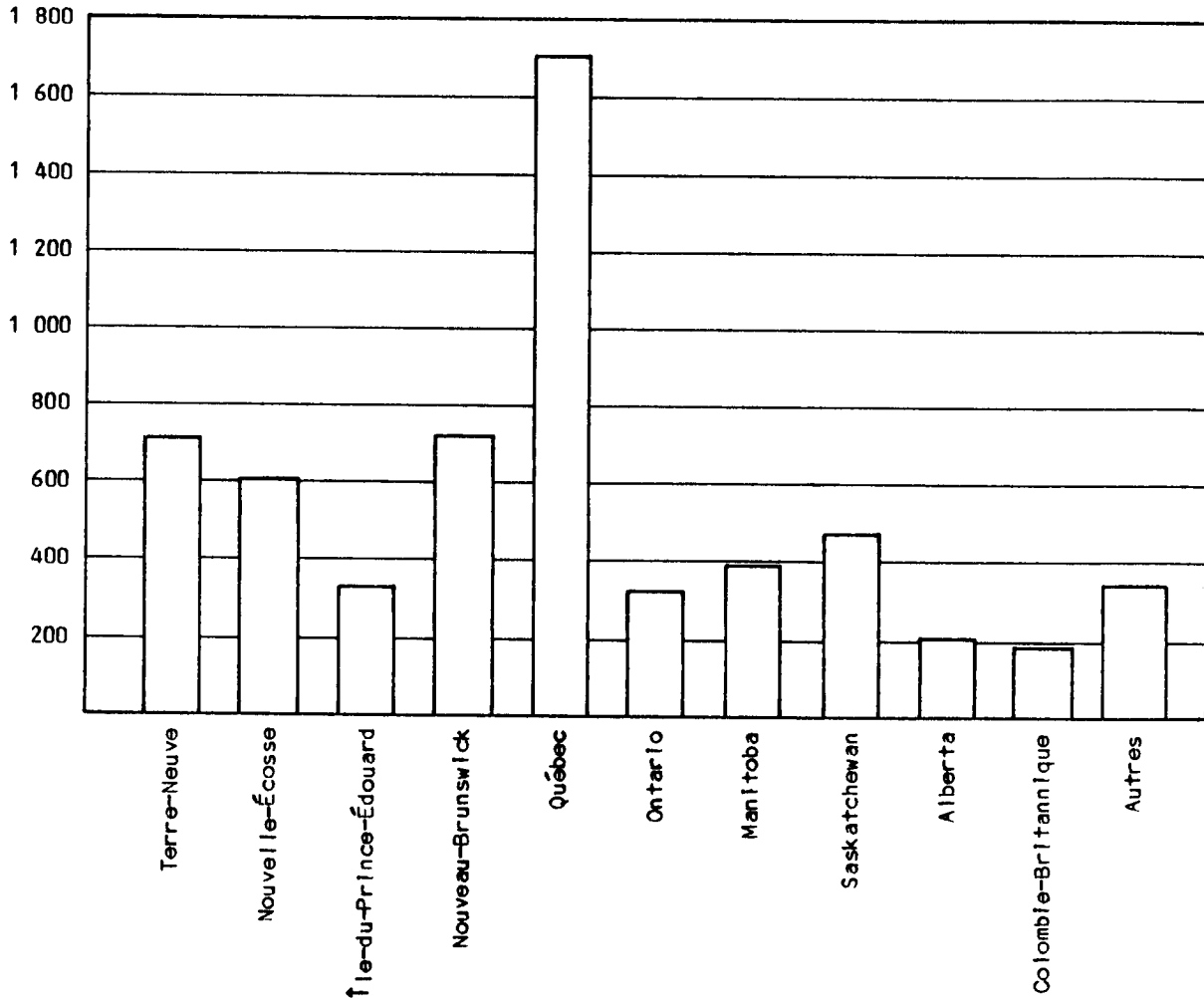


Dépenses du MEER, 1969-1970 à 1981-1982 (en milliers de dollars)

Province	1969-1970 à 1980-1981	1981-1982	Total	1981-1982 par habitant (en \$)
Terre-Neuve	660 569	40 803	701 372	71,62
Nouvelle-Écosse	537 431	64 990	602 421	76,29
Île-du-Prince-Édouard	302 402	22 875	325 277	186,28
Nouveau-Brunswick	661 499	54 011	715 510	77,20
Québec	1 524 251	182 763	1 707 014	28,26
Ontario	277 615	48 509	326 124	5,59
Manitoba	344 122	45 465	389 587	44,00
Saskatchewan	405 751	71 433	477 184	72,91
Alberta	195 332	12 087	207 419	5,24
Colombie-Britannique	150 404	29 983	180 387	10,80
Autres*	296 090	42 673	338 763	-
TOTAL	5 355 466	615 592	5 971 058	
Canada				25,06

* Comprend les dépenses de l'administration centrale, du Conseil de développement de la région de l'Atlantique, des bureaux régionaux de l'Atlantique et de l'Ouest, ainsi que les dépenses des territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

(en millions de dollars)



APPENDICE B

ENTENTES AUXILIAIRES EN VIGUEUR AU COURS DE L'ANNÉE 1981-1982

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
TERRE-NEUVE			
Les forêts	01-06-73 au 31-03-83	66 522 155	58 178 500
L'aménagement de la région du parc de Gros Morne	01-06-73 au 31-03-82	22 935 200	20 641 680
La planification	01-04-77 au 31-03-82	6 385 000	4 000 000
Le Labrador	03-12-76 au 31-03-83	22 097 000	19 662 300
L'exploitation minérale	17-12-76 au 31-03-82	12 458 000	11 212 200
La promotion du tourisme	01-01-78 au 31-03-83	13 264 600	11 938 140
Le développement rural	01-04-78 au 31-03-83	14 580 000	13 122 000
Le développement agricole	14-07-78 au 31-03-83	16 341 300	14 707 170
Le développement industriel	11-06-79 au 31-03-84	26 650 000	23 985 000
Les forêts, 1981-1986	09-01-81 au 31-03-85	52 093 000	46 883 700
Le développement communautaire de la région côtière du Labrador	29-05-81 au 31-03-87	38 996 000	33 800 000
La modernisation des usines de pâtes et papiers	01-06-81 au 31-03-85	33 000 000	30 000 000
NOUVELLE-ÉCOSSE			
Le développement de la zone métropolitaine de Halifax-Dartmouth	31-03-75 au 30-09-82	109 299 786	79 997 000
Le développement de la zone du détroit de Canso	31-03-75 au 31-03-84	30 057 500	22 503 400
Le développement agricole	22-06-76 au 31-03-82	48 217 000	29 980 000
Le développement industriel	22-06-76 au 31-03-83	23 789 000	19 031 200
La planification	22-06-76 au 31-03-82	5 000 000	2 500 000
Les forêts	01-04-77 au 31-03-82	57 776 000	36 142 000
La promotion du tourisme	01-04-77 au 31-03-83	13 750 000	11 000 000
La conservation de l'énergie	04-07-78 au 31-03-83	24 875 000	19 000 000
La cale sèche Panamax à Halifax	22-01-80 au 31-03-85	57 600 000	43 900 000
L'aide à la société des pneus Michelin du Canada ltée	07-06-80 au 31-12-87	56 000 000	42 000 000
La modernisation des installations de la Sydney Steel Corporation	01-04-81 au 31-03-84	96 250 000	77 000 000
La modernisation de l'industrie des pâtes et papiers	23-05-81 au 31-03-84	21 250 000	17 000 000
Le développement de l'industrie océanique	24-07-81 au 24-07-86	35 000 000	22 950 000

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
NOUVEAU-BRUNSWICK			
Les forêts	15-10-74 au 31-03-82	74 228 500	58 902 800
Les grandes artères de Saint-Jean et de Moncton	17-02-75 au 31-03-83	51 200 000	35 840 000
La planification	01-04-75 au 31-03-82	4 875 000	2 437 500
Le développement des minéraux et des combustibles	24-06-76 au 31-03-82	11 313 125	9 050 500
Le nord-est du Nouveau-Brunswick	23-06-77 au 31-03-84	95 500 000	67 175 000
La mise en valeur des ressources agricoles	01-04-78 au 31-03-83	34 622 500	27 698 000
Les régions en voie de développement	17-05-79 au 31-03-83	26 274 000	20 401 500
Le développement des forêts	01-04-80 au 31-03-84	37 500 000	30 000 000
L'industrie des pâtes et papiers	27-08-80 au 31-03-84	42 250 000	33 800 000
Le réaménagement du Market Square à Saint-Jean	14-10-80 au 31-03-83	10 107 300	8 085 800
La modernisation de l'usine de la Consolidated-Bathurst Inc. à Bathurst	30-03-82 au 31-03-89	199 500 000	19 600 000
QUÉBEC			
Le développement des transports	13-09-74 au 31-03-84	454 775 000	209 105 000
Les infrastructures industrielles	26-03-75 au 31-03-84	137 670 000	82 602 000
Le développement forestier	26-03-75 au 31-03-84	322 333 000	193 400 000
Le développement agricole	29-03-76 au 31-03-84	103 266 000	61 960 000
Le développement minéral	29-03-76 au 31-03-82	28 600 000	17 160 000
Le parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel (PICA)	18-06-76 au 31-03-82	13 292 000	7 975 200
L'assainissement des eaux de la région de Montréal	30-03-78 au 31-03-83	200 000 000	120 000 000
Le développement touristique	06-04-78 au 31-03-84	136 000 000	69 600 000
Les équipements publics	16-05-78 au 30-09-82	34 876 000	23 261 000
La modernisation de l'indus- trie des pâtes et papiers	15-05-79 au 31-03-84	240 000 000	135 000 000
L'implantation d'une usine de papier journal à Amos	24-07-80 au 31-03-83	42 500 000	25 500 000
La Société Inter-Port de Québec	03-07-81 au 31-03-84	9 250 000	5 550 000

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
ONTARIO			
Le nord-est de l'Ontario	25-03-76 au 31-03-83	30 602 000	15 301 000
Les localités à industrie unique	18-10-76 au 31-03-83	19 800 000	10 215 000
La mise en valeur des ressources communautaires et rurales	07-12-77 au 31-03-83	9 456 650	4 728 325
La gestion forestière	08-12-78 au 31-03-84	82 236 500	41 118 250
La modernisation des usines de pâtes et papiers	15-05-79 au 31-03-84	180 000 000	60 000 000
L'est de l'Ontario	20-12-79 au 31-03-84	50 350 000	25 175 000
Le développement rural dans le nord	02-03-81 au 31-03-84	18 500 000	10 000 000
MANITOBA			
Les terres septentrionales	01-04-76 au 31-03-82	162 916 000	110 509 000
Le développement industriel	01-04-78 au 31-03-83	44 000 000	26 400 000
La production des cultures à forte valeur ajoutée	01-04-79 au 31-03-84	18 500 000	11 100 000
Le développement touristique	01-04-79 au 31-03-84	20 000 000	12 000 000
L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion régionale et de lutte contre la sécheresse (entente provisoire)	30-05-80 au 31-03-84	8 950 000	5 350 000
Le centre ville de Winnipeg	04-09-81 au 31-03-86	96 000 000	32 000 000
SASKATCHEWAN			
La vallée de la Qu'Appelle	01-04-74 au 31-03-84	33 700 000	17 960 000
Les terres septentrionales	01-04-78 au 31-03-83	127 000 000	87 000 000
L'aménagement hydraulique aux fins d'expansion économique régionale et de lutte contre la sécheresse	01-04-79 au 31-03-84	15 250 000	7 900 000
La planification, 1979-1984	01-04-79 au 31-03-84	1 500 000	750 000
L'exploitation forestière	17-05-79 au 31-03-82	24 000 000	12 000 000
L'accroissement de la productivité et les changements technologiques dans le secteur agricole	17-05-79 au 31-03-82	15 320 000	7 660 000
ALBERTA			
Le nord de l'Alberta	01-04-77 au 31-03-82	55 000 000	32 500 000
L'aide au traitement des produits alimentaires	19-08-81 au 31-03-84	28 000 000	14 000 000

Ententes	Durée	Coût estimatif total (en \$)	Quote-part fédérale (en \$)
COLOMBIE-BRITANNIQUE			
Le développement industriel	08-07-77 au 31-03-83	70 000 000	35 000 000
Le développement agricole et rural	01-08-77 au 31-07-82	86 750 000	30 000 000
Le développement de l'industrie des voyages	17-10-78 au 17-10-83	50 000 000	25 000 000
La gestion forestière intensive	17-05-79 au 31-03-84	50 000 000	25 000 000
La route d'accès à l'île Ridley	26-11-80 au 31-03-83	9 600 000	4 800 000
TERRITOIRES DU NORD-OUEST			
Le développement économique des collectivités locales	04-04-79 au 30-09-81	3 833 000	2 460 000
YUKON			
L'exploitation des ressources renouvelables	04-04-79 au 31-03-83	6 600 000	4 520 000
Le développement du tourisme	14-02-80 au 31-03-83	6 000 000	5 100 000

APPENDICE C

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le programme offre deux types principaux de stimulants : les subventions au développement et les garanties de prêts. L'un et l'autre visent à favoriser l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises de fabrication et de transformation. Les garanties de prêts peuvent également être consenties pour de nouveaux établissements dans certaines industries de services.

Au chapitre des subventions, le nombre des demandes reçues en 1981-1982 s'est chiffré à 1 434 et le nombre des nouveaux emplois prévus a été de 17 654. Les investissements en immobilisations ont augmenté pour atteindre un coût prévu de 1 125 084 000 \$ et le montant des subventions relatives aux offres acceptées a été de 207 416 000 \$.

Définition des termes utilisés

Le ministère reçoit des demandes de subventions pour aider à mettre sur pied de nouvelles entreprises de fabrication ou de transformation, à agrandir ou à moderniser des établissements existants. Ces demandes sont évaluées, et celles qui sont admissibles en vertu de la loi et des règlements peuvent donner lieu à une offre de subvention.

S'il s'agit d'un nouvel établissement ou d'un agrandissement en vue de permettre la fabrication d'un nouveau produit, le calcul de la subvention

est déterminé en fonction du coût en immobilisation approuvé, plus la masse salariale approuvée applicable aux emplois admissibles créés. Quant à la modernisation ou à l'agrandissement d'une usine (sans nouveau produit), seul le coût en immobilisation approuvé entre dans le calcul. Si une entreprise accepte l'offre du MEER, le projet devient, selon la description du présent rapport une " offre acceptée " .

Le " nombre net d'offres acceptées " tient compte du fait qu'un certain nombre d'offres acceptées peuvent, par la suite, être retirées ou encore rejetées par l'entreprise. C'est ainsi que le nombre net d'offres acceptées pour un exercice financier donné et le nombre cumulatif de ces mêmes offres sont toujours moins élevés que le nombre total de projets pour lesquels des offres avaient été à l'origine acceptées. Les chiffres pour les " emplois directs prévus " sont également sujets à révision à mesure que l'on procède au rajustement des offres acceptées au cours de l'exercice financier.

Le MEER continue de vérifier une offre acceptée deux ou trois ans après la mise en exploitation commerciale. Par conséquent, les chiffres du nombre net d'offres acceptées, des emplois directs prévus et du coût en immobilisation admissible sont nécessairement des prévisions. Ainsi, les " emplois directs prévus " comprennent les emplois réels créés par des entreprises dont la période de contrôle est terminée et aussi les emplois prévus dans le cas des entreprises qui sont encore en période de contrôle, en voie de réalisation ou qui n'ont été acceptées que récemment.

Répartition du nombre net d'offres acceptées au cours de l'année 1981-1982

Province/territoire	Nombre net d'offres acceptées	Montant approximatif des subventions (en milliers de dollars)	Investissements admissibles prévus (en milliers de dollars)	Emplois directs prévus
Terre-Neuve	13	4 244	31 735	225
Nouvelle-Écosse	66	13 840	46 624	1 255
Île-du-Prince-Édouard	12	1 259	4 277	205
Nouveau-Brunswick	31	34 110	267 189	2 122
Québec	485	123 268	650 486	10 007
Ontario	55	11 860	53 939	1 516
Manitoba	71	11 598	47 422	1 560
Saskatchewan	24	4 013	12 601	431
Alberta	-	-	-	-
Colombie-Britannique	10	2 594	8 765	297
Territoires du Nord-Ouest	1	90	506	3
Yukon	1	540	1 540	33
TOTAL	769	207 416	1 125 084	17 654

